

CHAOS DANS LES MONTAGNES

Non-respect des consignes

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8093 — DIMANCHE 19 JANVIER 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Retards dans les projets hydrauliques

Derbal hausse le ton

Page 2

Fin du gel des avoirs libyens

NOUVEL EXPLOIT DE LA DIPLOMATIE ALGÉRIENNE



La diplomatie algérienne a remporté une nouvelle victoire retentissante grâce à son rôle actif et positif au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. L'Algérie a pu obtenir l'approbation historique de cette instance, autorisant la Libyen Investment Authority (l'Autorité libyenne chargée de l'investissement) à réinvestir les avoirs libyens gelés dans les organisations financières internationales.

Page 3

COMMERCE INTÉRIEUR

Vers une meilleure régulation du marché

Page 4

UN RASSEMBLEMENT PRÉVU LE 21 JANVIER

Les directeurs d'école montent au créneau

Page 5

PRÈS DE 209 000 TOURISTES RECENSÉS

Le Sahara en vogue

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

IMPRUDENCE EN MONTAGNE

Un week-end de chaos malgré les avertissements

Les secours en montagne ont été fortement mobilisés ce week-end en raison de l'imprudence de nombreuses personnes qui se sont rendues massivement dans les zones à risque. Les autorités avaient pourtant multiplié les messages de prévention, alertant sur les risques liés aux conditions météorologiques défavorables qui affectent de nombreuses régions du pays depuis vendredi.

L'Office national de la météorologie (ONM) avait émis plusieurs bulletins météorologiques spéciaux (BMS), plaçant certaines wilayas en vigilance orange et rouge. Face à ces conditions météorologiques défavorables, la Gendarmerie nationale a lancé des appels aux citoyens, les exhortant à éviter les déplacements vers les zones montagneuses, notamment Chréa dans la wilaya de Blida et Tikjda dans la wilaya de Bouira, en raison des risques accrus liés aux chutes de neige et aux routes potentiellement impraticables.

Malgré ces avertissements clairs, plusieurs automobilistes ont ignoré les consignes de prudence et se sont aventurés dans des zones montagneuses où les conditions météorologiques étaient particulièrement dangereuses, provoquant une série d'incidents qui nécessitaient des opérations de secours complexes.



L'imprudence ne recule pas.

Dans un communiqué, la Gendarmerie nationale a indiqué qu'»à la suite du bulletin spécial émis par les services météorologiques vendredi, avertissant d'un niveau d'alerte de troisième degré en raison des fortes précipitations et des chutes de neige attendues, il est impératif pour les citoyens de ne pas se rendre dans les zones montagneuses où les chutes de neige seront abondantes, afin d'éviter tout risque de se perdre. Ces déplacements doivent être reportés jusqu'à l'amélioration des conditions météorologiques».

Par ailleurs, la Gendarmerie nationale a annoncé avoir mobilisé toutes ses unités dans les wilayas concernées par cet avis, afin de faciliter la circulation, sensibiliser les usagers de la route et les orienter. Le numéro vert (55 10) reste disponible pour toute demande d'assistance ou d'urgence, en complément de la page Facebook Tariki, qui fournit des informations en temps réel sur l'état du réseau routier.

Des chutes de neige ont été annoncées dans un bulletin spécial de l'Office national de la météorologie, de samedi à 12h au dimanche 03h, sur les reliefs de l'ouest du pays dépassant 1100 à 1200 mètres d'altitude.

Placé en vigilance «Orange», ce BMS concerne les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Saïda, Tissemsilt, Tiaret, Djelfa, Laghouat et El Bayadh, où l'épaisseur de la neige est estimée entre 10 et 15 cm.

Selon une autre alerte de niveau 2 émise par l'Office national de la météorologie, représentée en orange sur la carte de vigilance, des pluies sont prévues avec des cumuls entre 50 et 70 mm, pouvant atteindre ou dépasser 90 mm, jusqu'à 6 heures d'aujourd'hui dans les wilayas de Tizi Ouzou, Boumerdès, Alger, Tipasa, Chlef, Aïn Defla, Blida, Médéa et Bouira. Des pluies avec des cumuls entre 40 et 60 mm, pouvant atteindre ou dépasser 80 mm, sont également prévues jusqu'à 18h hier dans les wilayas de Skikda, Jijel, Béjaïa, le nord de Mila et le nord de Sétif.

Ces conditions météorologiques extrêmes compliquent également le travail des secours, la Protection civile a dû intervenir dans plusieurs cas d'urgence, notamment pour évacuer des personnes bloquées par les eaux ou la neige. Les opérations se poursuivent dans des conditions difficiles, avec des équipes mobilisées jour et nuit pour assurer la sécurité des citoyens.

ROUTES FERMÉES PAR LA NEIGE

Le commandement de la Gendarmerie nationale a indiqué via un communiqué publié sur sa page Tariki que treize routes sont fermées en raison des chutes de neige et des niveaux d'eau élevés dans six wilayas. Dans la wilaya de Bouira, la RN33, dans son tronçon reliant les wilayas de Bouira et Tizi Ouzou, est fermée, précisément au niveau des zones de Tikjda, dans la commune d'El Esnam et de l'Akouker dans la commune de Bechloul.

Dans la wilaya de Tizi Ouzou, la RN33, reliant les wilayas de Bouira et Tizi Ouzou, est fermée, exactement au niveau de la zone d'Assoul dans la commune d'Ait Boumehdi.

La RN15 reliant les wilayas de Bouira et Tizi Ouzou a également été fermée, précisément au niveau du Col de Tirourda dans la commune d'Iferhounene. Le chemin de wilaya (CW 253), reliant les wilayas de Tizi Ouzou et Béjaïa est fermé, exactement au niveau du Col de Chellata dans la commune d'Illilten.

La wilaya de Souk Ahras a connu la fermeture de la RN82 reliant les wilayas de Souk Ahras et El Tarf, exactement au niveau des villages de Bouchahda et Sebaa dans la commune d'Ouled Driss.

La RN80 reliant les provinces de Souk Ahras et de Guelma est fermée, précisément au niveau du hameau plat d'Ouled Zaaboub dans la commune de Sedrata. Le chemin de wilaya (CW 04) reliant les municipalités de M'daourouch et Tiffech a également été fermé, au niveau des zones de Fayd Hadouda dans la municipalité de Tifache et du hameau de Satha dans la municipalité de Madauros.

Dans la wilaya de Tébessa, la RN82 reliant les wilayas de Tébessa et de Souk Ahras est fermée au niveau de Faj Qoray dans la commune d'El Kouif et Mchta Ziat dans la commune d'Ain Zarqa.

Quant à la wilaya de Guelma, le chemin de wilaya (CW 132) reliant les communes d'Ain Larbi et de Guelma est fermé, ainsi que le chemin de wilaya (CW 162), au niveau de la zone d'Ain Sefra dans la municipalité de Ben Djerrah, est fermé.

La wilaya de Skikda a annoncé la fermeture du chemin de wilaya (CW 12)) reliant les communes de Ben Azouz et El Marsa, au niveau de la zone Oued El Djedri dans la commune d'El Marsa. Par ailleurs, le chemin de wilaya (CW 18) reliant les communes de Larbi Ben M'hidi et Felfela a été fermé.

Lynda Louifi

RETARDS DANS L'EXÉCUTION DES PROJETS HYDRAULIQUES

Derbal hausse le ton

A QUELQUES mois du mois de Ramadan et de l'été, des mesures strictes seront prises à l'encontre des responsables qui laisseraient persister les retards dans l'exécution des projets hydrauliques constatés à travers plusieurs wilayas du pays. C'est ce qu'a annoncé, hier, Taha Derbal, ministre de l'Hydraulique.

Lors de la rencontre nationale avec les cadres du ministère, Derbal a pointé du doigt les retards dans plusieurs projets essentiels, appelant à des mesures urgentes et fermes pour remédier à cette situation, alors que la demande en eau risque d'exploser avec l'arrivée de l'été et du mois de Ramadan.

Le ministre a ouvert la séance en évoquant le thème de la rencontre, «Le service public de l'eau : bilan et perspectives», soulignant son importance face aux défis actuels rencontrés par le secteur, il a insisté sur le fait que cette rencontre constituait une occasion importante pour faire un bilan des actions menées au niveau local et pour rectifier les erreurs et défaillances observées, dans un objectif d'amélioration continue des services de l'eau à travers le pays.

Le premier responsable du secteur a relevé que le gouvernement, sous l'impulsion du président de la République, considère le secteur de l'hydraulique comme une priorité stratégique. Dans le cadre de cette politique, des objectifs ambitieux ont été fixés, tels que l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable, l'optimisation des systèmes d'assainissement et la généralisation de la réutilisation des eaux traitées tout en soulignant que ces projets sont destinés à renforcer les infrastructures hydrauliques du pays et garantir une gestion durable des ressources en eau.

Toutefois, malgré les efforts et les programmes d'urgence lancés par les hautes autorités, Derbal a déploré l'inefficacité de certaines directions des ressources en eau qui n'ont pas répondu aux attentes et n'ont pas atteint les résultats escomptés. Dans un discours ferme, il a fait part de son inquiétude concernant cette situation qui, selon lui, compromet non seulement les efforts colossaux du gouvernement mais également l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

Ainsi, loin d'édulcorer la réalité, le ministre a souligné l'urgence d'agir pour corriger cette dérive qui impacte directement la population. «Il faut dire les choses clairement, plusieurs directions n'ont pas respecté leurs engagements et n'ont pas obtenu les résultats attendus», a-t-il martelé. Cette situation a mis en exergue des problèmes de mauvaise gestion et de négligence, qu'elle soit intentionnelle ou non.

Le ministre a vigoureusement dénoncé ces défaillances, insistant sur le fait qu'il est inacceptable que l'État investisse massivement dans des projets, sans que les citoyens ne ressentent un impact tangible sur leur quotidien, tout en avertissant que «ces erreurs de gestion sont inacceptables et les conséquences seront graves.

Dans sa prise de parole, Derbal a pris soin de préciser que les investissements réalisés par l'État sont destinés à améliorer directement la vie des citoyens, il a affirmé que la bonne gestion des projets hydrauliques était essentielle pour éviter toute forme de pénurie ou de perturbation dans l'approvisionnement en eau potable. Pour illustrer ses propos, il a comparé les performances des différentes wilayas, soulignant que certaines directions avaient su tirer parti des mêmes programmes, obtenant des résultats probants et des avancées significatives, cela, selon lui, prouve que les retards ne sont pas dus à des contraintes externes, mais bien à des problèmes internes de gestion.

Il convient de noter que l'avertissement lancé par le ministre intervient à un moment particulièrement stratégique, à l'approche du mois sacré de Ramadan et de la saison estivale, ces périodes sont en effet synonymes d'une forte demande en eau potable, susceptible d'atteindre des niveaux critiques.

L'augmentation de la consommation d'eau en raison de l'accroissement des besoins durant ces périodes pose un défi majeur pour les autorités, qui doivent veiller à garantir un approvisionnement stable et suffisant.

Sihem Bounabi

FIN DU GEL DES AVOIRS LIBYENS

Nouvel exploit de la diplomatie algérienne

La diplomatie algérienne a remporté une nouvelle victoire retentissante grâce à son rôle actif et positif au sein du Conseil de sécurité de l'ONU.



Une victoire retentissante.

Avant-hier, l'Algérie a pu obtenir l'approbation historique de cette instance, autorisant la Libyen Investment Authority (l'Autorité libyenne chargé de l'investissement) à réinvestir les avoirs libyens gelés dans les organisations financières internationales. Une décision qui sert surtout les intérêts du peuple libyen, et pour laquelle l'Algérie a milité.

Pour les observateurs, il s'agit d'une réalisation importante pour l'Algérie sur la scène internationale, à travers son dynamisme et son rôle actif au Conseil de sécurité, notamment dans le règlement de dossiers et de litiges internationaux.

Cette décision représente une étape majeure vers la protection des avoirs libyens gelés à l'étranger contre l'érosion et la garantie de la préservation de leur valeur et de leurs rendements.

Le représentant permanent de l'Algérie à New York a salué, au nom du groupe A3+, «la décision du Conseil de sécurité, la première du genre, de permettre enfin à l'Autorité libyenne d'investissement (LIA) de réinvestir ses avoirs gelés, en vue de préserver leur valeur pour le bénéfice futur du peuple libyen», a indiqué M. Bendjama.

Il convient de souligner que les avoirs gelés ont servi des organismes financiers occidentaux et profité aux banques internationales, réduisant le volume de ces avoirs, et ce en violation du droit international, au lieu de profiter au peuple libyen qui en avait besoin dans son effort de reconstruction, après des années de guerre et de conflit interne.

M. Bendjama a exprimé «la vive préoccupation du groupe quant à l'érosion continue des avoirs libyens gelés, en raison de leur mauvaise utilisation et gestion par certaines institutions financières internationales, qui devraient être tenues pour responsables», soulignant que «le peuple libyen doit bénéficier d'indemnisations et de réparations complètes pour ces violations».

Dans son intervention à ce sujet, M. Bendjama a indiqué que «le groupe prend note des progrès encourageants réalisés dans la radiation de certaines personnes et entités de la liste des sanctions, car ne répondant plus aux critères pour y figurer». Il a ajouté que «le comité des sanctions informera, à compter de ce jour, la mission permanente de la Libye à New York de toutes les correspondances liées au comité». Ce qui est, a-t-il estimé, «une amélioration supplémentaire qui renforcera l'efficacité et la transparence de notre action en tant que membres du Conseil, et permettra d'informer officiellement la Libye de toute évolution concernant ses avoirs gelés».

Abordant la crise politique qui persiste en Libye, le diplomate algérien a exprimé, au nom du Groupe A3+, «son engagement ferme en faveur d'un processus politique dirigé et contrôlé par les Libyens, sous l'égide des Nations unies», appelant «au retrait immédiat des forces étrangères, des combattants étrangers et des mercenaires, ainsi qu'au respect total de l'unité, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Libye».

Il a enfin relevé que les décisions précipitées du Conseil de sécurité sont aussi en cause dans les souffrances des Libyens, l'appelant aujourd'hui à «assumer ses responsabilités et à soutenir le peuple libyen, notamment en créant un environnement propice à l'organisation d'élections libres, transparentes et inclusives, permettant ainsi au peuple libyen de construire un avenir meilleur pour lui-même et pour son pays». Pour rappel, l'Algérie assure la présidence tournante du Conseil de sécurité de l'ONU tout au long du mois de janvier. La tâche de présider le Conseil de sécurité s'articule autour de ses membres permanents et non permanents en rotation, adoptant l'ordre alphabétique des noms de pays en langue anglaise.

Hachemi B.

SOUDAN DU SUD

L'Algérie plaide pour une paix durable

LA SECRÉTAIRE d'Etat chargée des Affaires africaines, Salma Bakhta Mansouri, a participé à une réunion de haut niveau du Comité de l'Union africaine sur le Soudan du Sud (C5), qui s'est tenue dans la capitale, Juba, capitale du Soudan du Sud, visant à renforcer la mise en œuvre de l'Accord de paix revitalisé. Cette rencontre a été l'occasion de souligner l'importance de surmonter les obstacles pour garantir la stabilité et la réconciliation dans le pays. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Selon la même source, cette réunion a vu la participation de figures importantes, notamment celles de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (UNMISS), ainsi que du Mécanisme de suivi et d'évaluation de l'application de l'Accord de paix revitalisé (RJMEC). Les ambassadeurs africains accrédités au Soudan du Sud étaient également présents, témoignant de l'importance de cet engagement international. En marge de la rencontre, les membres du comité ont rencontré Riek Machar Teny, le Premier vice-président de la République du Soudan du Sud. L'objectif de cette rencontre était de discuter des obstacles entravant la mise en œuvre de l'Accord de paix revitalisé. Lors de cet échange, les participants ont souligné la nécessité de renforcer la coopération entre les parties prenantes afin de surmonter les défis existants et d'accélérer la mise en œuvre de l'accord, dans l'espoir de garantir une paix durable et une stabilité durable pour le Soudan du Sud, a affirmé le ministère. Salma Bakhta Mansouri, dans son intervention, a insisté sur l'importance d'une mise en œuvre effective et inclusive de l'Accord de paix revitalisé, soulignant que celui-ci constitue «un pilier essentiel pour la stabilité et la réconciliation nationale au Soudan du Sud». Elle a ajouté que l'application des dispositions de cet accord représente une étape cruciale pour assurer une paix durable et créer un environnement propice au développement durable, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie du peuple sud-soudanais, a rapporté la même source. Cet engagement reflète, selon la même source, la volonté de l'Algérie de soutenir le processus de paix au Soudan du Sud, un pays encore marqué par les cicatrices de conflits passés. La mise en œuvre réussie de l'Accord de paix revitalisé est perçue comme une clé essentielle pour instaurer un avenir stable et prospère pour le peuple sud-soudanais, et ce avec l'appui de la communauté internationale.

M. D.

LE POSTE ÉTAIT VACANT DEPUIS PRÈS DE SIX MOIS

Un nouvel ambassadeur russe en Algérie en février

LE NOUVEL ambassadeur de la Fédération de Russie en Algérie, Alexey Vladimirovitch Solomatine, rejoindra son poste à Alger au début du mois de février prochain, soit six mois de vacances suite au décès de son prédécesseur Valerian Shuvaev en juillet 2024. Né en 1967, Alexey Vladimirovitch Solomatine est diplômé de l'Institut d'État des relations internationales de Moscou «MGIMO» en 1990. . De 2004 à 2013, il a été conseiller principal, chef de département, directeur adjoint du département Moyen-Orient et Afrique du Nord. Solomatine a également occupé le poste d'ambassadeur de Russie au Koweït de 2013 à 2018. Il parle couramment l'arabe et le français. Il succède ainsi à Valerian Shuavev, qui était en poste de mai 2022 jusqu'à son décès le 3 juillet 2024, le poste est resté vacant depuis.

S. O. B.

COMMERCE INTÉRIEUR

Vers une meilleure régulation du marché

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a présidé, hier au palais des Expositions, à Alger, la rencontre nationale des cadres du secteur visant à tracer les objectifs du plan sectoriel et à faire le bilan des réalisations en vue de renforcer la sécurité alimentaire et de garantir un approvisionnement régulier et équilibré du marché national, tout en protégeant le pouvoir d'achat des citoyens.

Dans son allocution, M. Zitouni a indiqué que face aux transformations que le monde connaît, «la question de la sécurité alimentaire est au cœur des défis que nous devons relever. Cela exige de miser sur les potentialités de notre pays, ses capacités matérielles et naturelles, qui peuvent lui permettre d'atteindre cet objectif stratégique». Il a souligné que l'objectif est d'atteindre l'autosuffisance dans les produits stratégiques et de constituer des stocks de sécurité à moyen et long terme.

La réunion a aussi été une occasion d'évoquer les préparatifs pour le mois de ramadan 2025. Le ministre a ainsi appelé les organisations professionnelles et les associations de protection des consommateurs à s'engager pleinement dans les préparatifs de ce mois, notamment en participant activement à l'approvisionnement des marchés de proximité prévus.

Elles doivent proposer des réductions ainsi que des offres promotionnelles, tout en garantissant la qualité, et ce en s'inspirant de l'expérience des marchés de proximité organisés durant le mois de ramadan 2024, dont les efforts ont été salués par le président de la République après leur succès remarquable.

Le ministre a fait savoir qu'un programme proactif a été mis en place, pour le mois de ramadan prochain, afin d'éviter toute fluctuation potentielle ou pénurie de matières premières.

Cela implique la participation des secteurs de production, représentés principalement par l'agriculture et l'industrie, ainsi que celle des ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et du Commerce extérieur, en plus des associations professionnelles et des représentants des différentes filières de production.



Tayeb Zitouni.

LA RELANCE DE LA SOCIÉTÉ MAGROS

Le même responsable a affirmé que l'année 2025 verra également la relance de la société de réalisation et gestion des marchés de gros «Magros», qui détient actuellement 9 marchés régionaux pour les fruits et légumes. Elle sera soumise à un plan de modernisation et de développement de ses activités afin de jouer un rôle actif dans l'approvisionnement et la régulation du marché national en produits agricoles et alimentaires, selon les précisions du ministre.

Cette modernisation vise également à la préparer à établir des partenariats économiques rentables, dans le cadre de la valorisation des entreprises publiques «affaiblies et dévoyées» de leurs objectifs initiaux par des politiques antérieures défaillantes. Un plan qualitatif est également élaboré pour réguler principalement le marché national à travers la numérisation des procédures de contrôle des activités commerciales, le renforcement des mesures de contrôle économique, ainsi que la modernisation et le développement des dispositifs de contrôle au niveau des ports.

En outre, il prévoit le renforcement des mécanismes de contrôle du commerce électronique, la réorganisation et l'encadrement des activités commerciales, le développement des réseaux de distribution des différents produits, et leur suivi via des plates-formes numériques. Cette étape nécessite également la réorganisation du secteur du commerce, dans ses volets classique et électronique. «Nous avons entamé une révision globale et radicale du cadre législatif et réglementaire actuel, avec l'élaboration de nouvelles lois adaptées aux transformations économiques et sociales», a affirmé le ministre.

Il a précisé que cette opération inclut notamment l'élaboration d'une loi sur l'approvisionnement, la régulation du marché et la protection du pouvoir d'achat des citoyens, la mise à jour de la législation sur les pratiques commerciales et le commerce électronique, la révision des réglementations sur les espaces commerciaux et les réseaux de grande distribution, ainsi que les textes relatifs à la protection des consommateurs, à la qualité et à la sécurité des produits et services. Les conditions de contrôle de conformité des produits importés aux frontières seront également actualisées, selon le ministre.

Par ailleurs, le ministre a lancé, à cette occasion, un appel à tous les acteurs pour garantir le succès de l'opération de recensement économique des produits nationaux 2025, qui sera lancée le 27 janvier, afin de déterminer les capacités de production et d'orienter l'investissement.

Pour M. Zitouni, cette opération vient combler un vide au niveau des études et des statistiques qui nous permettent de mieux comprendre les besoins du marché national et qui contribuent à définir avec précision les indicateurs de consommation.

Rim Boukhari

AGRICULTURE

Le Sud, une destination de choix pour les investisseurs étrangers

UN INTÉRÊT croissant pour l'investissement étranger en Algérie se fait ressentir. C'est le secteur de l'agriculture qui attire le plus les investisseurs, pour ainsi s'inscrire dans le cadre du Plan national de développement des cultures stratégiques. La volonté de l'Italie de produire la canne à sucre et les céréales en Algérie confirme cette tendance.

Le Sud algérien est désormais une «destination de choix» pour les investisseurs étrangers dans le secteur de l'agriculture. Après le projet visant la production de céréales et de légumineuses dans la wilaya de Timimoun, porté par la société italienne Bonifiche Ferraresi, l'Italie veut renforcer sa position en Algérie avec l'inscription d'un nouveau projet, visant la production de la canne à sucre et des céréales, toutes variétés confondues. Un projet algéro-italien sera prochainement réalisé sur une superficie de 50 hectares, et ce dans la commune de Hassi El-Gara, au sud d'El-Meniaâ.

Les promoteurs de ce projet ont été reçus, jeudi dernier, par les responsables locaux de la wilaya d'El-Meniaâ, où un exposé sur les superficies disponibles et les potentialités agricoles de la région a été présenté par la direction locale des services agricoles (DSA). Un potentiel de la région qui a attiré les porteurs du projet, lesquels ont particulièrement apprécié les atouts naturels de la région, notamment les ressources hydriques abondantes, les terres fertiles et le climat favorable aux cultures stratégiques. On ignore néanmoins quelle est l'entreprise italienne qui porte ce projet ainsi que les objectifs de production fixés.

Le directeur du secteur, Youcef Mosbah, a ainsi affirmé, dans sa déclaration à l'APS, que ce projet s'inscrit dans le cadre des facilités offertes par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, notamment à travers le dispositif du «couloir vert» dédié aux grands investissements agricoles.

Un intérêt particulier est porté pour le sud du pays, qui devrait abriter d'importants projets d'investissement dans le secteur de l'agriculture. Des projets à même de renforcer l'autosuffisance alimentaire mais aussi d'augmenter les exportations, notamment des produits transformés.

En juillet 2024, un important accord a été conclu avec la société italienne Bonifiche Ferraresi, pour un projet intégré de production de céréales et de légumineuses dans la wilaya de Timimoun. Le projet, d'une valeur de 420 millions d'euros, s'étend sur 36 000 hectares et inclut la production de blé, de lentilles, de haricots secs et de pois chiches, ainsi que la construction d'unités de transformation pour la fabrication de pâtes alimentaires. Ce mégaprojet a été précédé par un partenariat stratégique entre le ministère de l'Agriculture et la société qatarie Baladna pour la mise en place d'un projet intégré de production de lait en poudre dans la wilaya d'Adrar. Avec un investissement colossal de 3,5 milliards de dollars, ce projet couvre 117 000 ha et inclut des fermes d'élevage, des unités de production de céréales et de fourrages, ainsi qu'une usine de lait en poudre. Ce projet, qui devrait couvrir 50 % des besoins nationaux en lait en poudre, a été élargi pour inclure la production de lait infantile. Plusieurs autres projets structurants sont également en phase de lancement, que ce soit des projets locaux (privés et publics) ou en partenariat avec des investisseurs étrangers.

Tous ces projets que va accueillir l'Algérie visent à réduire les importations du pays et, ainsi, assurer la sécurité alimentaire du pays. Un objectif fixé par les hautes autorités du pays, qui accordent la priorité aux cultures stratégiques orientées principalement vers le sud du pays. Convaincues que la sécurité alimentaire passe par l'agriculture saharienne, les pouvoirs publics multiplient les actions. On peut évoquer la feuille de route multisectorielle élaborée en vue d'accompagner les investissements dans le sud du pays, à travers l'adoption des mesures supplémentaires au profit des investisseurs dans le domaine du développement des cultures stratégiques dans les wilayas du Sud, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en énergie, l'ouverture de pistes et la fourniture des services de télécommunications.

Lilia Aït Akli

UN RASSEMBLEMENT NATIONAL PRÉVU LE 21 JANVIER

Les directeurs d'établissements scolaires montent au créneau

Rien ne va plus chez les chefs d'établissements scolaires des trois paliers de l'éducation nationale. Ces derniers montent au créneau et appellent à l'organisation d'un rassemblement national, mardi prochain, devant l'annexe du ministère de l'Education nationale à Ruisseau, à Alger.

Dans un communiqué conjoint des trois syndicats représentant les directeurs d'établissements scolaires des trois paliers de l'enseignement, à savoir le Syndicat national des directeurs d'établissements primaires (SNADEP), le Conseil national autonome des directeurs de l'enseignement moyen (CNADEM) et le Conseil national autonome des directeurs de lycées (CNADL), les protestataires s'insurgent contre l'accès non autorisé par les directions de l'éducation aux comptes spécifiques des établissements scolaires. Ces comptes, explique le collectif, relèvent exclusivement de la responsabilité des directeurs et auraient été utilisés pour valider des candidatures aux élections des comités des œuvres sociales, boycottées par le collectif.

De ce fait, les syndicats en question rejettent toute responsabilité quant aux conséquences de ces pratiques qui sont, selon eux, imputées au ministère de tutelle. Ils réitèrent ainsi leur position en affirmant le boycott de la plateforme numérique nationale du ministère de l'Education nationale, et le fait de ne pas y accéder «tant que la situation des directeurs n'est pas rétablie et que les clarifications nécessaires ne sont pas fournies par les autorités compétentes concernant les pratiques des directions de l'éducation».

Le Collectif des syndicats autonomes des directeurs des établissements éducatifs, en tant que partenaire actif du Collectif des syndicats autonomes des grades administratifs, approuve les conclusions de la réunion tenue dans la wilaya de Blida le 15 janvier 2025.



Grogne des directeurs.

Il appelle les collègues directeurs des établissements éducatifs des trois cycles à participer massivement au sit-in national prévu le mardi 21 janvier 2025 devant l'annexe du ministère de l'Education nationale à Ruisseau, à Alger.

Les trois syndicats ont également décidé de boycotter totalement la gestion ainsi que le suivi administratif et financier des cantines scolaires pour les directeurs des collèges et lycées.

Quant aux directeurs des écoles primaires, ils refusent toute supervision et toute gestion logistique liée à ces cantines, notamment la réception et la livraison des fournitures alimentaires.

Le collectif exhorte ses membres à soutenir les revendications soumises aux autorités compétentes et les encourage à participer activement aux mouvements de protestation prévus. Il interpelle une nouvelle fois le président de la République, sollicitant une révision en profondeur du statut particulier et du système indemnitaire des directeurs d'établissements éducatifs. L'objectif est d'obtenir une juste reconnaissance de leurs responsabilités, proportionnelle aux lourdes charges qui leur incombent. Il convient de souligner que les trois syndicats (SNADEP, CNADEM et CNADL) ont, dans un communiqué conjoint daté du 31 décembre 2024, dénoncé leur «exclusion» des nouveaux statuts du corps enseignant.

Tout d'abord, les signataires de ce document ont exprimé leur «refus catégorique» du contenu de ces nouveaux textes car ils estiment que le droit du directeur, «pilier de toute l'action éducative», n'y apparaît pas. Après de longues heures de discussions et d'échange de points de vue, ils ont annoncé la naissance de la coalition des trois syndicats de directeurs des trois paliers de l'éducation nationale. En outre, ils ont dénoncé le refus de la tutelle de «détailler» le contenu du régime indemnitaire prévu dans ces nouveaux statuts. Cette coalition prévoit le boycott de l'encadrement des centres de vote pour le renouvellement des commissions des œuvres sociales.

Pour rappel, ce sont les directeurs d'établissements primaires qui ont ouvert le bal des protestations en organisant des actions de protestation à travers tout le pays le 6 janvier. Des sit-in ont été organisés devant les directions de l'éducation de plusieurs wilayas du pays, notamment Alger, Tizi Ouzou, Bouira, Béjaïa, Oran, Ghardaïa, Annaba, Souk Ahras. Un rassemblement national a également eu lieu le mardi 7 janvier, devant l'annexe du ministère de l'Education nationale à Ruisseau, à Alger.

A travers cette mobilisation, les directeurs des écoles primaires ont dénoncé leur «exclusion» du statut particulier du corps enseignant, notamment, l'»injustice» concernant leur insertion dans la catégorie 15 au lieu de la 16, dans l'indice de la fonction publique.

Lynda Louifi

UNIVERSITE D'ORAN 1

Inauguration d'une bibliothèque 100% numérique

UNE BIBLIOTHÈQUE 100% numérique a été inaugurée jeudi à l'université d'Oran 1 Ahmed Ben Bella par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari. Ce dernier a annoncé que cette initiative sera étendue à l'ensemble des bibliothèques universitaires nationales d'ici le 30 mars prochain.

Le ministre a indiqué, en marge de sa visite d'inspection de plusieurs installations de l'université d'Oran 1 Ahmed Ben Bella, qu'il s'agit de la première bibliothèque entièrement numérique sur le territoire national. En effet, l'accès et la consultation de tous les documents qu'elle contient se font exclusivement de manière dématérialisée.

Il a précisé que la bibliothèque dispose de livres équipés de puces électroniques, permettant aux étudiants et aux lecteurs de les consulter librement. Selon le ministre, les étudiants auront la possibilité de consulter les ouvrages sur place ou, s'ils souhaitent, les emprunter pour les utiliser à domicile, de le faire de manière entièrement numérique.

Cela démontre que la numérisation commence à porter ses fruits dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, concrétisant ainsi son objectif de simplification et d'efficacité, a-t-il déclaré. Il a également ajouté que le secteur compte près de 1,8 million d'étudiants, chacun disposant d'un numéro d'identification électronique. Grâce à ce système, les actes indésirables, tels que le vol, seront éliminés, car la surveillance est assurée par des dispositifs automatisés.

Le ministre a souligné l'importance du principe de simplification et profité de l'occasion pour féliciter les étudiants et les professeurs pour cette avancée technologique. Il a également précisé que cette initiative sera généralisée à l'ensemble des bibliothèques universitaires nationales d'ici le 30 mars 2025. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'effort de numérisation approuvé par le président de la République, visant à améliorer l'accès aux ressources scientifiques et promouvoir l'utilisation des technologies dans l'enseignement supérieur.

Par ailleurs, au cours de la même journée, le ministre a effectué une visite de terrain au Centre de développement de l'entrepreneuriat, il a affirmé que le gouvernement s'efforce de créer un environnement favorable pour stimuler les initiatives individuelles et collectives et de souligner l'importance d'intensifier les efforts visant à encourager les étudiants à intégrer le monde des affaires et concrétiser leurs ambitions.

M. Baddari a également mis en avant l'importance de la collaboration entre les universités et les institutions économiques afin d'offrir aux étudiants des opportunités de formation et d'orientation. Il a souligné que cette démarche vise à renforcer et à étendre cette expérience à l'ensemble des universités algériennes.

D'Oran, Brahim Mazi



JOURNÉE D'ÉTUDE RÉGIONALE À BLIDA

L'IA au service de la justice médico légale

LA SALLE des congrès de la wilaya de Blida a abrité une journée d'étude régionale consacrée à l'analyse médico-légale numérique et à son rôle dans la lutte contre la criminalité moderne. Placée sous le thème «Les défis de la lutte contre la nouvelle criminalité et la garantie d'un procès équitable», cette rencontre a été organisée par la Cour de justice de Blida, sous le haut patronage du ministre de la Justice et garde des Sceaux. Cet événement a réuni un large panel de professionnels issus de la justice, des corps sécuritaires et des autorités civiles des wilayas de Bouira, Tizi Ouzou, Boumerdès, Alger, Aïn Defla, Médéa, Tipasa et Blida. Lors de son discours d'ouverture, Kamel Ghazali, président de la cour de justice de Blida, a souligné l'importance d'intégrer les nouvelles technologies dans les procédures judiciaires. «Il est essentiel pour nous de maîtriser ces avancées technologiques afin de mener à bien nos missions, de lutter contre toutes formes de criminalité, tout en préservant les droits des individus», a-t-il déclaré. Huit intervenants se sont succédé au pupitre pour aborder des thèmes essentiels liés à l'analyse médico-légale numérique, tels que l'utilisation des systèmes biométriques dans les analyses médico-légales, la valeur juridique des preuves numériques et leur rôle dans la garantie d'un procès équitable, ainsi que l'application de la criminalistique numérique pour lutter contre le crime organisé. Cette journée d'étude a également mis en lumière l'importance de l'analyse médico-légale numérique dans la lutte contre la criminalité moderne, en permettant l'analyse des données numériques et matérielles pour identifier les preuves et les schémas criminels, ainsi que pour renforcer les stratégies de prévention, de répression et de sanction des crimes. L'objectif de cette journée d'étude était également de favoriser l'intégration entre les services de sécurité et les autorités judiciaires, dans le but de renforcer leur collaboration et d'améliorer l'efficacité du travail des experts. Il s'agit aussi de préparer les autorités concernées à traiter les preuves numériques et de normaliser les conditions et procédures entre les services de sécurité et judiciaires, afin d'assurer un procès équitable. Le législateur s'efforce constamment de protéger les droits et liberté des citoyens contre toute forme de préjudice ou de violation, car la loi demeure le garant de ces droits, offrant un refuge et une protection pour tous. Dans ce cadre, il est essentiel que les services de sécurité, dans l'exercice de leur rôle juridique, utilisent les avancées technologiques issues des progrès scientifiques pour collecter des preuves, prouver l'existence du crime et en identifier l'auteur. L'analyse médico-légale numérique s'impose aujourd'hui comme l'un des outils de preuve les plus importants, contribuant à renforcer les efforts en faveur d'une lutte équitable contre la criminalité.

T. Bouhamidi

A la recherche du «Je»

Par Mohammad Reza ZAEIRI
Conseiller culturel de la République Islamique d'Iran





PIQÛRE DE MOUSTIQUE INTELLIGENTE !

J'ai trouvé en Alger, cette ville que nous les iraniens appellons El Djazeera mon bien-être, entouré de bienveillance et de sécurité, baigné en amour et harmonie. Le nom 'El Djazeera' sert à différencier la capitale du pays ,.

Au début, je confondais souvent entre les deux appellations ici en Algérie. Une fois, en librairie, j'ai demandé une carte d'« El Djazair » et on m'a donné celle de l'Algérie. J'ai dû préciser qu'il s'agissait de la capitale : « El Djazair El Assima »

Une piqûre de moustique, contractée lors de mes premiers jours à Alger, m'a valu une vive douleur à la main droite. Cette douleur, d'abord supportable, s'est rapidement transformée en une démangeaison insupportable, me rappelant sans cesse sa présence. Malheureusement, la piqûre a évolué en une inflammation importante, rendant ma main bien plus volumineuse. Cette complication a entravé mes activités quotidiennes comme les ablulions. La démangeaison, associée à une douleur lancinante et à une sensation de chaleur intense, m'a rapidement inquiété !

Par hasard, j'ai croisé dans la rue un homme dont le bras gauche était énormément enflé. Sa main était au moins trois fois plus grosse qu'une main normale. J'ai tout de suite pensé qu'il avait vécu une expérience similaire à la mienne.

La peur et l'anxiété m'ont submergé à nouveau. Je me suis dit qu'il fallait une solution médicale urgente avant qu'il ne soit trop tard, alors je me suis empressé de me rendre dans une clinique où je connaissais déjà le propriétaire : une dame médecin d'une soixantaine d'années dotée d'une personnalité élégante, gentille et bienveillante. Elle est l'exemple parfait de ce que représente le peuple algérien, un modèle à suivre. Et je lui ai rendu visite à plusieurs reprises avec ma petite famille.

La peur m'a envahi. J'ai compris qu'il fallait agir vite et j'ai décidé de consulter le médecin que je connaissais. C'est une dame d'une soixantaine d'années dotée d'une personnalité élégante, gentille et bienveillante. Elle est l'incarnation de l'hospitalité algérienne, toujours prête à aider son prochain. Et je lui ai rendu visite à plusieurs reprises avec ma petite famille.

Fort de son expérience, le médecin a établi un diagnostic précis : une réaction allergique. Elle m'a alors prescrit un traitement spécifique pour soulager l'enflure. L'esprit plus léger, je me suis dirigé vers la pharmacie pour me procurer les traitements prescrits. Au fil des heures, la douleur s'est estompée et l'enflure a progressivement régressé. C'est à ce moment-là que j'ai saisi toute la portée de l'expression iranienne "tabcheh gharib kaz" : les moustiques ont une préférence pour les étrangers, j'avais souvent entendu cet adage quand j'étais petit, et je me demandais toujours comment un moustique pouvait savoir qu'une personne était étrangère pour la piquer ?!

Mon expérience m'a fait réaliser qu'un étranger est quelqu'un qui n'est pas acclimaté à un nouvel environnement, que ce soit au niveau de l'air, de la nourriture ou des boissons. Mon allergie a été déclenchée au fait de mon manque d'adaptation à cet nouvel écosystème. L'observation de mon expérience m'a conduit à réhabiliter les moustiques, qui agissent par instinct et non par choix !

Depuis cette première visite positive, j'ai consulté à plusieurs reprises des médecins en Algérie, tant pour moi-même que pour ma famille. Ils ont toujours fait preuve d'un grand professionnalisme et d'une grande empathie. Mes visites dans les hôpitaux publics m'ont permis de constater les efforts de l'État Algérien pour garantir l'accès aux soins de santé pour tous les citoyens, dans des conditions sanitaires satisfaisantes…. C'est un point qu'il faut souligner et saluer

PAIN FRANÇAIS OU PAIN SYRIEN ?

L'une de nos premières préoccupations à Alger a été de trouver un pain similaire au pain iranien. En effet, le pain type baguette française, très populaire en Algérie, ne nous convenait pas. Donc nous avons exploré les boulangeries pour trouver un pain plus traditionnel.

Plus tard, nous avons découvert que les boulangeries algériennes offraient une palette de douceurs inattendue, mais leur sélection de pains ne répondait pas à nos critères. Nous avons par la suite découvert que le pain syrien ou libanais, aux saveurs plus proches de celles d'Iran, était disponible en superette. Cependant, notre préférence allait vers un pain fabriqué selon des méthodes traditionnelles.

En Iran, les boulangeries, ou "Nânvâyi" , sont des établissements spécialisés dans la fabrication du pain uniquement. On y déguste une grande variété de pains, tels que le Sangak, cuit sur une pierre brûlante, le Taftân, un pain rond cuit dans un four traditionnel, le Barbari, long et épais, ou encore le Lavash, un pain fin et croustillant.

Ces dernières années, le pain européen appelé ''pain fantaisie" s'est répandu dans les grandes villes.Dans les petites villes et les campagnes, les traditions boulangères perdurent. Le pain, souvent fabriqué à domicile, présente une grande diversité selon les régions.

En fin, nous avons trouvé une boulangerie qui fabriquait du pain syrien ! quelle joie d'avoir enfin trouvé cette boulangerie. Cependant, au moment de paiement, un autre problème a surgi : bien que le boulanger s'exprimait en langue arabe, il m'a indiqué le prix en français.

En outre, ce qui m'avait le plus surpris était le prix prononcé en arabe « les cents dinars ont été transformé en dix mille…» et j'ai été incapable de saisir l'ampleur de cette somme, j'ai demandé qu'il me le montre à l'écran. Les zéros se sont multipliés devant mes yeux, faisant exploser le prix d'un simple pain, le propulsant de quelques dizaines à des milliers, puis à des millions !

N'ayant d'autre choix que de céder, j'ai vidé mes poches, étendant mon argent sur le comptoir laissant le boulanger prendre ce qu'il voulait. Depuis ce jour, chaque transaction devient une épreuve. Je demande systématiquement aux vendeurs d'écrire les prix sur une calculatrice, en dinars algérien, pour éviter toute confusion.

Il est remarquable de constater chez ce peuple croyant et bienveillant une pratique commerciale des plus justes : les étrangers y sont traités sur un pied d'égalité, sans aucune discrimination dans les échanges.

D'ailleurs, depuis mon installation, aucun commerçant ne m'a jamais pris plus que le prix de la marchandise achetée. J'ai même essayé à plusieurs reprises de donner un supplément au vendeur pour voir s'il me trompait sur l'arrondi, mais il me restituait toujours la monnaie correctement.

D'ailleurs, Il convient de mentionner la probité remarquable des vendeurs Algériens que j'ai décelé moi-même. J'ai même tenté de les mettre à l'épreuve lors des emplettes quotidiennes en leur donnant un supplément, mais ils m'ont toujours restitué la monnaie correctement.

Rapidement, la confiance s'était installée naturellement dans mes échanges avec les vendeurs, leur honnêteté étant pour moi une évidence. D'ailleurs, je ne m'inquiétais même plus de vérifier la monnaie…

A ce sujet, j'ai lu une histoire émouvante à propos d'un agent de collecte qui, faisant preuve d'une intégrité exemplaire, avait rendu une somme d'argent importante à son propriétaire (près de vingt mille euros). L'attrait de cette somme d'argent n'a pas ébranlé sa détermination à agir en toute honnêteté, bien que cet argent aurait pu concrétiser quelques-unes de ses aspirations.

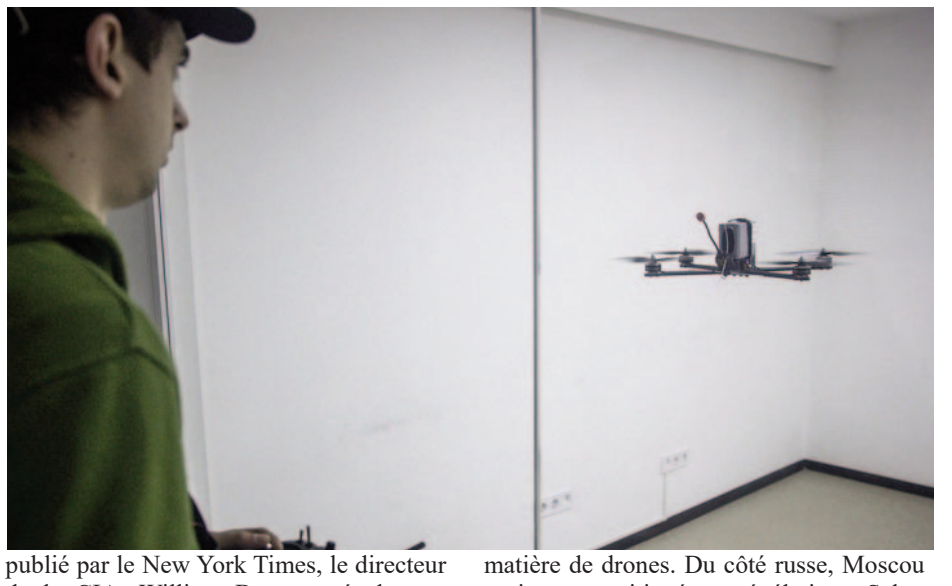
De ce qui précède, j'ai été surpris de découvrir en Algérie une diversité de boulangeries et de confiseries totalement différente de ce que je connaissais. En Iran, nous avons les 'Qanadi', des boutiques souvent artisanales spécialisées dans les friandises, qui proposent un large éventail de pâtisseries, des plus traditionnelles aux plus innovantes. En comparaison, la pâtisserie algérienne est un véritable continent de saveurs, tellement riche et variée qu'elle mériterait d'être évoquée dans un sujet à part. Contentons-nous de dire ici qu'elles valent le détour.

SELON LE NEW YORK TIMES

Les États-Unis ont secrètement financé la production de drones en Ukraine

Un rapport déclassifié de l'administration Biden, révélé par le New York Times le 17 janvier 2025, met en lumière des investissements massifs des États-Unis dans l'industrie ukrainienne des drones.

Ces efforts, tenus secrets jusqu'à présent, auraient permis à Kiev de développer une nouvelle génération de drones. Depuis l'automne 2022, les États-Unis auraient apporté un soutien stratégique à l'Ukraine pour développer son industrie des drones, une initiative jusqu'ici tenue secrète. Selon le New York Times, citant des documents déclassifiés et des responsables américains anonymes, Washington a investi des ressources importantes, notamment une tranche de 1,5 milliard de dollars allouée en septembre 2024, pour stimuler la production de drones en Ukraine. Outre le financement, les États-Unis ont également envoyé des officiers de renseignement sur place pour aider Kiev à mettre en place un programme avancé de production de drones. Selon Jake Sullivan, cité par le New York Times le 16 janvier 2025, ces initiatives ont permis de tirer des «leçons inestimables» applicables à l'industrie de la défense américaine. Sullivan a souligné que les drones joueraient un rôle crucial dans les guerres futures et a affirmé que ce soutien avait eu un «impact stratégique réel» sur la guerre en Ukraine. L'effort américain a pris de l'ampleur après l'échec des contre-offensives ukrainiennes en 2022 et 2023, lorsque les limites des capacités conventionnelles de l'armée ukrainienne sont devenues évidentes. Ces revers ont poussé Washington à renforcer son assistance technique et financière, ainsi qu'à établir des connexions entre les entreprises technologiques américaines et les fabricants ukrainiens de drones. Selon le journal, 800 millions de dollars avaient déjà été affectés à ce programme avant la tranche de 1,5 milliard annoncée en septembre dernier. Dans un communiqué



publié par le New York Times, le directeur de la CIA, William Burns, a également évoqué le rôle clé des drones dans le conflit. Il a déclaré que l'échange de renseignements entre les États-Unis et l'Ukraine avait soutenu les systèmes de drones «qui se sont révélés très efficaces». Par ailleurs, Burns a indirectement reconnu l'implication de son agence dans le programme.

Les résultats de cette assistance américaine se sont manifestés, selon les responsables américains, par une augmentation significative des capacités de l'Ukraine à contrer les forces russes. Cependant, l'article du New York Times met également en lumière les lacunes de cette stratégie. Lors de la contre-offensive de 2023, les drones russes ont neutralisé une partie des chars et véhicules blindés fournis à Kiev par l'Occident, soulignant les limites des innovations ukrainiennes face aux avancées russes en matière de drones. Du côté russe, Moscou a vivement critiqué ces révélations. Selon des déclarations rapportées par RIA Novosti, les autorités russes considèrent les instructeurs et agents occidentaux présents en Ukraine comme des cibles légitimes. Les responsables russes ont également affirmé que ce type d'assistance ne ferait que prolonger le conflit sans changer son issue. Pour l'instant, l'administration Biden se défend en affirmant que son soutien a permis d'innover dans les capacités militaires de Kiev et de poser les bases d'une industrie de défense modernisée. Selon les responsables cités par le New York Times, cet investissement aurait non seulement bénéficié à l'Ukraine, mais également renforcé le complexe militaro-industriel des États-Unis, un point également mentionné par des experts dans un article du Financial Times.

R. I.

ETATS-UNIS

Trump expulsera des migrants dès le lendemain de son investiture

L'ADMINISTRATION Trump prévoit des raids massifs contre les migrants dès le 21 janvier, ciblant principalement les clandestins avec casier judiciaire, révèle le Wall Street Journal. Ces mesures, selon le quotidien américain, risquent de déstabiliser des secteurs clés dépendant de la main-d'œuvre immigrée. La future administration Trump prévoit un raid d'immigration à grande échelle à Chicago la semaine prochaine, selon le Wall Street Journal [WSJ] qui cite ses sources. Cette mesure serait la première de la campagne de déportation de masse promise par le président élu des États-Unis Donald Trump. Après Chicago, des raids contre les migrants auront lieu à New York, Los Angeles (Californie), Denver (Colorado) et Miami (Floride). Leur cible sera principalement les immigrés clandestins ayant un casier judiciaire, précise le journal américain. Le raid devrait commencer le 21 janvier, au lendemain de l'investiture de Donald Trump, et durer toute la semaine. Les services américains de l'immigration et des douanes enverront entre 100 et 200 agents pour mener à bien l'opération, d'après le WSJ. L'équipe Trump envisage un large éventail de changements visant à donner plus de pouvoir aux shérifs, avec des récompenses pour les juridictions qui coopèrent et des pénalités financières pour celles qui résistent, toujours selon WSJ. Parallèlement, le journal américain précise qu'avec le vieillissement de la population américaine, l'économie des États-Unis est devenue de plus en plus dépendante de la main-d'œuvre immigrée, en particulier dans les secteurs de l'alimentation, de la construction et des services. Depuis la fin de l'année 2020, dix millions de personnes ont émigré aux États-Unis, atténuant les pénuries de main-d'œuvre et contribuant à l'accélération de la croissance économique, a indiqué The Wall Street Journal. Le journal américain cite les économistes et les chefs d'entreprises qui affirment que des expulsions de l'ampleur suggérée par Donald Trump constitueraient un choc pour l'économie et frapperaient des secteurs cruciaux souffrant d'une pénurie de main-d'œuvre. La plus grande opération d'expulsion de migrants illégaux de l'histoire des États-Unis Le 17 janvier CNN a rapporté que l'équipe Trump mettait la dernière main à un ensemble de mesures législatives «sévères en matière d'immigration» qui seraient dévoilées quelques heures après son investiture, le 20 janvier. Les sources de CNN ont déclaré que cette législation «donnerait le coup d'envoi d'une répression contre les immigrés vivant déjà aux États-Unis, ainsi que contre ceux qui demandent l'asile à la frontière entre les États-Unis et le Mexique». Les plans d'expulsion à grande échelle des immigrés clandestins prévoient des inspections de l'immigration et des douanes dans les zones métropolitaines, l'envoi de ressources supplémentaires du Pentagone à la frontière sud des États-Unis et l'imposition de restrictions plus importantes à l'entrée dans le pays. La crise migratoire est devenue l'un des principaux enjeux de la course électorale aux États-Unis, les républicains reprochant à l'administration du président sortant Joe Biden et aux démocrates d'être à l'origine de sa forte escalade. Donald Trump a déjà déclaré à plusieurs reprises qu'après son investiture, il avait l'intention de mener la plus grande opération d'expulsion de migrants illégaux de l'histoire des États-Unis. Dans un premier temps, il est prévu d'expulser un million de personnes du pays.

R. I.

GAZ

L'Europe importe un volume sans précédent de GNL russe

LES PAYS européens ont acheté des quantités record de GNL à la Russie en raison de la haute saison de chauffage et de la décision unilatérale de l'Ukraine de couper les livraisons de gaz russe à l'Europe via son territoire. La France, les Pays-Bas et la Croatie font partie des pays européens qui ont le moins de réserves de gaz. Lire aussi Zelensky aurait imité le style de Trump dans ses derniers discours Depuis le début de l'année 2025, l'Europe a commencé à acheter du gaz naturel liquéfié (GNL) russe à un «rythme sans précédent» dans le contexte de l'arrêt de transit du gaz par l'Ukraine, a rapporté Politico, citant des données de la société d'analyse Kpler. «Au cours des 15 premiers jours de 2025, les 27 pays de l'Union européenne ont importé 837 300 tonnes de gaz naturel liquéfié de Russie», indique la publication. Comme le note Politico, ces données sont nettement plus élevées que celles de la même période de l'année dernière. À l'époque, le volume des importations de GNL était de 760,1 milliers de tonnes. Selon Charles Costerousse, analyste principal du GNL chez Kpler, 95 à 96 % du GNL russe arrivant en Europe provient de l'usine de Yamal, une vaste installation située dans le nord de la Sibérie. «La majorité de ces volumes sont des contrats à long terme», a-t-il noté. Il est également clairement souligné dans l'article que l'UE subissait des pressions pour acheter davantage de carburant aux États-Unis, le président élu Donald Trump ayant déclaré vouloir «forer et encore forer» et stimuler les exportations de gaz. L'Europe est à court de gaz Les stocks de gaz dans les installations spéciales souterraines en France et aux Pays-Bas sont tombés en dessous de 50 %, selon les données de «Gas Infrastructure Europe» (GIE), association européenne des opérateurs d'infrastructures gazières. En France, le 15 janvier, ces installations étaient remplies à 49,24 %, avec environ 6,4 milliards de mètres cubes de gaz. Les réserves de gaz stockées aux Pays-Bas sont tombées à 47,58 % et en Croatie à 47,74 %. Ces chiffres sont les plus bas de tous les pays de l'UE. En décembre dernier, le vice-Premier ministre russe Alexandre Novak a qualifié de tendue la situation des réserves de gaz dans les installations de stockage européennes. Selon ses estimations, le volume de combustible y est d'environ 75 milliards de mètres cubes, soit 3 à 5 % de moins que le niveau moyen des cinq dernières années. Décision de l'Ukraine qui a eu un impact négatif sur l'économie européenne Gazprom (société de gaz russe) a annoncé l'arrêt du transit de gaz russe à travers l'Ukraine le 1er janvier 2025, à la suite du refus de Kiev de prolonger les accords sans lesquels la livraison de gaz est techniquement et juridiquement impossible. Le contrat de transit du gaz russe entre l'Ukraine et la Russie avait été signé en 2019 pour cinq ans avec une option de prolongation de dix ans. Un contrat que Kiev n'a pas souhaité prolonger au-delà du 31 décembre 2024. Le Premier ministre slovaque Robert Fico a caractérisé cette situation de sabotage de Zelensky : «La décision unilatérale de Zelensky de mettre fin à tout transit de gaz par l'Ukraine porte un préjudice financier sérieux à la Slovaquie et à l'ensemble de l'Union Européenne et aide les États-Unis de façon significative, en augmentant leurs exportations de gaz vers l'Europe».

R. I.

EL-OUED

Vers la création de grands pôles spécialisés dans la culture de céréales

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a fait état, à El-Oued, d'un programme visant la création de grands pôles agricoles spécialisés dans la culture de céréales et de maïs en grains dans cette wilaya.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail dans cette collectivité, M.Cherfa a indiqué que le ministère qu'il représente s'attèle à "l'élaboration d'un programme concernant la région du Souf et portant sur la création de grands pôles spécialisés dans la culture des céréales et du maïs en grains".

"Ce programme intervient en application des recommandations des hautes autorités du pays et visant à encourager et développer les cultures stratégiques en vue d'atteindre l'autosuffisance et la sécurité alimentaires", a souligné le ministre.

Il a expliqué, à ce propos, qu'il sera procédé, dans le cadre des démarches visant la mise en place des pôles en question, à la création de nouveaux périmètres dans les zones à vocations agricoles, réservés à différentes cultures stratégiques, telles que les céréales.

Le ministère s'emploie aussi à développer les cultures maraichères de saison dans la région, en mettant en place les mécanismes de soutien logistique et d'accompagnement technique, notamment l'électrification agricole et les pistes agricoles, en adéquation avec les choix stratégiques adoptés par les pouvoirs publics afin de réaliser un bond qualitatif dans la production agricole, végétale et animale.



Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a fait part, en outre, de l'installation de commissions nationales chargées de dégager des solutions pratiques aux défis que rencontre le secteur, parmi lesquelles la régularisation des questions liées au foncier agricole et la recherche de mécanismes pour la création de chambres froides au niveau des exploitations agricoles, en plus de développer les filières du lait et des viandes.

Lors de sa visite de travail dans la wilaya, M.Cherfa s'est enquis, au niveau de deux périmètres agricoles dans la commune d'Ourmas (10 km au Nord d'El-Oued) de l'opération de récolte de pomme de terre, ainsi que des projets d'électrification agricoles, avant de mettre l'accent sur l'accélération de la réalisation des projets restants.

Visitant, dans la même région, une exposition de produits agricoles, il a invité les promoteurs de projets aquacoles à finaliser leurs procédures administratives pour entamer la concrétisation de leurs projets dans les sites d'investissement réservés à cet effet.

M.Cherfa a souligné, par la même occasion, l'intérêt de renforcer le rôle des coopératives agricoles et de l'accompagnement des agriculteurs.

Au terme de sa visite de travail, le ministre a visité une unité privée de conditionnement et d'exportation de dattes, localisée dans la zone industrielle de Kouinine (7 km au Nord d'El-Oued), où il s'est enquis des différentes phases de traitement des dattes, avant leur commercialisation sur le marché nationale ou leur exportation.

R. R.

FEMME RURALE

Des formations adaptées aux spécificités de chaque région

LA MINISTRE de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a indiqué, jeudi à El Tarf, que son département veillera à encadrer des formations dans les wilayas du pays, au profit de la femme rurale, "selon un plan d'action adapté aux spécificités de chaque région".

Ces formations, fondées sur les caractéristiques socio-économiques de chacune des régions, "s'inscriront dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'intégration économique de la femme rurale", a-t-elle souligné lors du lancement d'une formation au profit de la femme rurale dans les spécialités agricoles, au sein de la Chambre de l'artisanat et des métiers de la commune d'El Kala.Mme Mouloudji a précisé, lors de sa visite de travail dans la wilaya d'El Tarf, que ces formations seront dispensées en coordination avec les centres de recherche, les universités, les chambres de l'artisanat et des métiers, les centres de formation professionnelle et les antennes régionales de l'Agence de développement social.

Lors de sa visite du Salon de la femme au foyer et de la femme rurale, bénéficiaires des mesures de soutien de l'Etat, la ministre a réitéré la volonté de son secteur d'accompagner ces femmes afin de concrétiser leurs idées sur le terrain par la création de petites entreprises.

Elle a ajouté que des espaces seront créés en coordination avec les collectivités locales, pour commercialiser les produits des femmes rurales et des artisanes afin de valoriser leurs activités et leurs efforts, avant de révéler que des expositions de femmes et de familles productives seront organisées en février pour présenter et promouvoir leurs produits.

Présidant le lancement d'une campagne de sensibilisation aux programmes et mécanismes d'intégration de la femme rurale dans le processus productif national, la ministre a indiqué que son secteur "a lancé, ce mois-ci, des campagnes de sensibilisation dans toutes les wilayas du pays pour présenter les différents mécanismes mis en place pour bénéficier des programmes de soutien fournis par l'Etat, notamment ceux de l'Agence nationale de gestion du microcrédit et ceux prévus dans la loi portant statut de l'auto-entrepreneur.

Mme Mouloudji avait présidé, à l'entame de sa visite, une cérémonie de signature d'une convention entre la direction de wilaya de l'action sociale et de la solidarité (DASS) et l'antenne locale de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Nesda), en présence du wali d'El Tarf, Mohamed Meziane.

Elle a également donné son feu vert pour le lancement d'une caravane médicale de solidarité au profit des personnes âgées qui sillonnera 7 communes frontalières de la wilaya, à savoir Souarekh, El Aioun, Raml Souk, Bougous, Ain El Assel, Zitouna et Ain Kerma. La visite de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a également donné lieu à l'inspection de plusieurs structures relevant de ce secteur, telles que l'établissement de l'enfance assistée, à El Kala, et le foyer pour personnes âgées de la commune d'Ain El Assel.

R. R.

AU PROFIT DES JEUNES DES WILAYAS DU SUD

Caravane de formation sur les opportunités d'investissement et d'entrepreneuriat

UNE CARAVANE de formation sur les opportunités d'investissement et d'entrepreneuriat sera lancée, lundi prochain, au profit des jeunes des wilayas du Sud, sous le slogan: "Perspectives de développement économique à l'initiative des jeunes", dans le but de renforcer la contribution des jeunes au développement économique, indique, vendredi, un communiqué du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ).

Le lancement de cette caravane, qui se poursuivra jusqu'au 28 janvier en cours, s'inscrit dans le cadre de la "stratégie du CSJ visant à renforcer la contribution des jeunes au développement économique et leur participation active à la prise de décision", précise le communiqué.

Il s'agit également de "proposer des solutions innovantes et adaptées, contribuant ainsi à une croissance globale et durable valorisant les énergies des jeunes et améliorant la qualité de vie". Cette caravane qui inclura, dans une première phase, les wilayas de Tindouf, Béni Abbès et Béchar, et ensuite Tin Zaouatine, Bordj Badji Mokhtar et Timiaouine, traduit "l'engagement du CSJ quant aux conclusions de ses précédentes visites de terrain et ses activités qualitatives, notamment le dernier forum de Gara Djebilet à Tindouf, qui œuvre à soutenir un environnement socio-économique durable en encourageant les initiatives des jeunes, les sous-traitants et les start-up", selon la même source.

R. R.

LE CAFTAN CONSTANTINOIS

Un des habits qui incarne l'authenticité algérienne

Le Caftan constantinois, avec sa beauté, son charme et son histoire millénaire, continue de diffuser les délicieux effluves de l'histoire de l'Algérie en matière d'habits féminins de fête. Cet habit lumineux, considéré comme l'une des tenues féminines festives les plus emblématiques dans l'est algérien, est un symbole de l'authenticité algérienne, couronné par une reconnaissance mondiale de l'UNESCO en tant que patrimoine purement algérien.



Le Caftan de Constantine, brodé au medjboud (fil d'or) et connu chez les Constantinois comme "Caftan el Kadi", est, en effet, officiellement inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, après que le comité international de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO a approuvé le dossier algérien, lors de sa 19ème session en décembre dernier, confirmant l'authenticité et l'identité purement algérienne de ce patrimoine.

Une reconnaissance qui met un terme aux tentatives désespérées d'un pays voisin de l'Algérie de s'en approprier la paternité.

Le dossier soumis comprend une collection d'éléments représentant les costumes féminins cérémoniels de l'est algérien, tels que "la Gandoura", "El Melhfa", "Le Caftan", "El Qat", "El Gouit", "El Lhafa", "El Chachia", "El Seroual", "El Dakhila", "El Logaa", "El Mendil" et "El Hizam", selon les déclarations de Mme Meryem Kebaïli, directrice du musée national public des arts et expressions traditionnels au Palais Ahmed Bey, membre du comité ministériel ayant supervisé l'élaboration et la présentation du dossier à l'UNESCO.

Mme Kebaïli a souligné que Le Caftan constantinois figure parmi les habits de fête les plus remarquables de cette collection en raison de son caractère patrimonial profondément enraciné dans la majorité des familles de l'est algérien. Il est porté avec des bijoux traditionnels lors des fêtes et des célébrations sociales organisées dans une atmosphère de joie et d'allégresse.

Elle a également révélé que Le Caftan constantinois, apparu avant l'an 1500, a ensuite évolué vers plus de modernité et de raffinement durant l'ère ottomane (1518-1830), avec des tissus luxueux et des broderies en fils d'or et d'argent, localement connus sous le nom de "Khayt Errouh", à l'origine réservés aux femmes de l'élite avant de devenir, au fil du temps, une tenue traditionnelle portée par les mariées et leurs familles lors des grandes occasions festives à Constantine et dans les villes environnantes.

Pour M. Fouad Azzi, spécialiste dans la conception et la couture de vêtements féminins de fête, figurant dans le dossier présenté à l'UNESCO, la beauté du Caftan constantinois est rehaussée par ses bijoux distinctifs, tels que "El Djbin", "Khayt Errouh", "Mnaqech", "El Meshraf", "El Mukhbel", "Sekhab", "El Messayess", "El Chachia Bessoltani" et "El Khalkhal". Ces ornements confèrent au Caftan une allure unique, faisant de cet habit féminin un symbole de l'authenticité du patrimoine culturel féminin de la région.

M. Azzi décrit Le Caftan comme étant bien plus qu'un simple habit : "C'est un message culturel qui porte en lui l'âme des générations". Il insiste sur le fait que préserver Le Caftan revient à sauvegarder la mémoire des ancêtres, s'agissant d'un patrimoine incarnant l'essence même de l'Algérie ancienne.

DES TRÉSORS DE SAVOIR-FAIRE ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ

Les ateliers organisés au musée national des arts et expressions traditionnels, des maîtres couturiers ont partagé leurs récits sur le Caftan, héritage transmis de génération en génération. Selon M. Kais Hamidi, les artisans ont introduit des touches innovantes au Caftan constantinois, l'agrémentant de broderies et d'ornements tridimensionnels en fils d'or et d'argent.

Ces motifs, tels que des formes géométriques entrelacées et des fleurs dessinées avec précision, ajoutent une touche de luxe et de fraîcheur au Caftan.

La couturière Baya Hamlaoui, célèbre pour son émission télévisée "L'Atelier de Couture avec Madame Baya", souligne, quant à elle, que chaque détail du Caftan porte une signification culturelle profonde, comme les motifs d'aiguières symbolisant la générosité ou le paon représentant la grâce et l'élégance. Enfin, Mme Souad Berdjem, formatrice en design et couture de Caftan, a affirmé que le défi actuel consiste à former de nouvelles générations passionnées pour préserver cet héritage. Elle insiste sur le fait que l'inscription du Caftan constantinois au patrimoine culturel immatériel de l'humanité "n'est pas seulement une victoire diplomatique, mais également un message universel soulignant l'attachement de l'Algérie à ses racines et son ambition de transmettre cet héritage avec fierté". Le Caftan constantinois est aujourd'hui bien plus qu'un habit de fête porté par les femmes : il est une histoire vivante, une identité nationale et un symbole intemporel de l'Algérie dans le registre de l'humanité.

R. C.

27e ÉDITION DE LA FÊTE DU DROMADAIRE

Intenses répartitifs Bordj Badji Mokhtar

D'INTENSES préparatifs sont entrepris dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, à l'extrême sud du pays, pour l'organisation de la 27ème édition de la fête du dromadaire, qui se tiendra cette année du 23 au 25 janvier prochain sous le slogan "Dromadaire, une richesse, un héritage". C'est ce qu'ont indiqué les services de la chambre de l'agriculture de la wilaya.

Dans ce cadre, le président de la chambre, Haiballah Belbali, a déclaré à l'APS que "cette édition, qui connaîtra la participation de huit (8) wilayas du sud du pays, vise à mettre en valeur la culture populaire et le patrimoine matériel et immatériel dont regorge la région de +Tanezrouft'+, notamment la richesse animale, dont l'élevage camelin, notamment dans les communes de Bordj Badji Mokhtar et Timiaouine". De son côté, le Commissaire du festival, Lanssari Baba Ahmed, a indiqué que "le programme de cet événement patrimonial, qui se déroulera dans la vallée d'Achday, l'une des zones pastorales de la région de Abane Ramadan, connue sous le nom +Tin Tiraout+ comportera diverses activités culturelles, des spectacles folkloriques et artistiques, des expositions sur l'artisanat locale, ainsi que de l'organisation d'une course de dromadaire. Une visite de terrain a été effectuée récemment par le président de la chambre de l"agriculture, le chef de la daïra de Bordj Badji Mokhtar et le commissaire du festival au point kilométrique (PK-50), afin d'inspecter le site qui abritera cette manifestation patrimoniale annuelle, et prévoir tous les moyens pour assurer sa réussite.

R. C.

BATNA

Vers l'ouverture conservatoire de musique

UN CONSERVATOIRE de musique sera ouvert début mars prochain au Pôle culturel et sportif de la cité Kechida de la ville de Batna. C'est ce qu'a indiqué jeudi dernier, Directeur de wilaya de la culture et des arts.

La formation musicale y sera destinée aux jeunes âgés de 9 ans et plus, les inscriptions débuteront le 29 janvier, a précisé le même responsable dans une présentation du lieu faite au wali, Mohamed Benmalek lors de sa visite de la structure qui accueillera ce Conservatoire actuellement en cours d'aménagement par les services techniques de la commune de Batna.

L'opération s'inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat signée entre les secteurs des collectivités locales et de la culture et des arts, selon M. Bensalem qui a ajouté que le Conservatoire occupera le siège de l'ex office communal de la culture, du sport et du tourisme dont l'aménagement a été pris en charge par la commune de Batna, tandis que la gestion et l'encadrement seront assurés par la Direction de la culture et des arts.

Demeurée longtemps fermée, cette structure de deux niveaux compte 14 salles aménagées, un studio d'enregistrement et un pavillon d'administration avec une grande salle de réunion.

Le Conservatoire se trouve au sein du pôle culturel et sportif de la cité Kechida qui compte divers équipements dont un théâtre de verdure de 6.000 places.

Le wali a inspecté cette structure en compagnie du président de l'APC, Noureddine Beloumi et des cadres du secteur de la culture et a reçu des explications sur ce Conservatoire et ses perspectives.

R. C

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (6E ET DERNIÈRE JOURNÉE)

Le CSC et l'USMA pour terminer en tête de leurs groupes

Les deux représentants algériens à la Coupe de la Confédération africaine de football : le CS Constantine et l'USM Alger, déjà qualifiés, aborderont la 6e et dernière journée de la phase de poules, prévue dimanche, avec l'intention de terminer en tête de leurs groupes respectifs, et disputer la seconde manche des quarts de finale à la maison.



Qualifiés au terme de la précédente journée, le CSC et l'USMA, qui sont respectivement à la tête du groupe A et C, tenteront de terminer en beauté, avant d'attaquer les choses sérieuses et l'élimination directe, avec au menu les quarts de finale de l'épreuve.Leader du groupe A avec 12 points, le CSC sera en appel à Dar Es-Salaam en Tanzanie, pour défier son poursuivant direct : Simba SC (2e, 10 pts), dans un duel décisif pour terminer en tête. Même si les deux équipes ont assuré leur qualification ensemble aux quarts de finale, il n'en demeure pas moins que l'enjeu de la première place caractérisera ce match, qui se jouera à huis clos, en raison de la sanction infligée par la commission de discipline de la CAF au représentant tanzanien. " Notre objectif est de revenir avec un bon résultat de Dar Es-Salaam pour préserver notre place de leader. Le CSC a prouvé qu'il restait une équipe solide, personne n'a parié sur nos chances de qualification, avant le tirage au sort de la phase de poules", a indiqué le coach constantinois, Kheïreddine Madoui. Un nul suffira au CSC pour terminer leader, alors que Simba SC doit l'emporter s'il veut déloger la formation constantinoise de sa position en tête du classement. Cette rencontre sera dirigée par l'arbitre mozambicain Celso Armindo Alvacao, assisté de son compatriote Arsenio Chadreque Maringule (1er assistant) et Souru Phatsoane du Lesotho (2e assistant), alors que le quatrième arbitre est Lebalang Martin Mokete (Lesotho).L'autre match du groupe A, sans enjeu, opposera les Tunisiens du CS (0pt) aux Angolais de Bravos do Maquis (7 pts). De son côté, l'USMA, leader du groupe C (11 pts), partira largement favorite à domicile face aux Sénégalais de l'ASC Jaraaf (2e, 8 pts), pour boucler cette phase de poules en maintenant sa place de leader. Le club algérois qui reste sur une qualification aisée aux 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie aux dépens de l'Olympique Magrane (6-0), devra se méfier d'une équipe sénégalaise qui visera au moins le point du nul pour valider sa qualification."Nous sommes déjà qualifiés. Je ne veux pas prendre de risques inutiles, je m'attends à un match très musclé par rapport à ce qui s'est passé au match aller. Nous devons penser aux quarts de finale et la nécessité d'avoir l'ensemble des joueurs à notre disposition. Cela ne m'empêchera pas de dire que nous allons tout faire pour gagner dimanche", a déclaré l'entraîneur tunisien de l'USMA, Nabil Maâloul.Sur le plan de l'effectif, le club de Soustara sera privé de trois joueurs : Azzi, Chita, et Boukhanchouche, suspendus pour cumul de cartons .

De son côté, l'équipe sénégalaise dispute aux Ivoiriens de l'ASEC Mimosas l'unique place qualificative restante dans le groupe C pour accompagner l'USMA en quart de finale. Le représentant sénégalais compte trois points d'avance sur les Ivoiriens. Les protégés de l'entraîneur Malick Daf ont besoin d'un nul pour obtenir la qualification .En cas d'égalité de points, l'ASEC Mimosas va passer grâce à une différence particulière favorable (vainqueur 2-0 à l'aller, défaite 1-0 au retour). L'entraineur de Jaraaf a assuré que l'équipe est fin prête pour valider, dimanche, devant l'USM Alger, sa qualification pour les quarts de finale de la Coupe de la Confédération de football. En 2021, le Jaraaf avait passé la phase de poules en se qualifiant pour les quarts de finale de la Coupe Confédération avec son entraîneur actuel, Malick Daf. Dans l'autre match du groupe C, les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas (3es, 5 pts) recevront la lanterne rouge les Botswanais d'Orapa United (4e, 2 pts). Les Mimosas devront impérativement l'emporter, tout en espérant une défaite de Jaraaf à Alger, pour espérer accompagner l'USMA au prochain tour.

FOOT/TRANSFERTS

Omar Belkhira (MC Saïda) rejoint le club égyptien "Ceramica Cleopatra"

LE CLUB "Ceramica Cleopatra", évoluant en première division égyptienne de football, a annoncé la signature du joueur algérien Omar Belkhira, en provenance de l'équipe des moins de 19 ans du MC Saïda (Ligue 2 algérienne). Le latéral gauche a signé un contrat d'une durée de trois saisons, précise la même source, soulignant qu'il s'agit de la première recrue du club égyptien durant ce mercato hivernal.Omar Belkhira a passé plusieurs tests pendant une période de trois mois avec "Ceramica", avant que le club ne décide de le recruter, "après avoir impressionné l'entraîneur principal Ayman El Ramadi", indique-t-on. Le jeune Belkhira rejoint ainsi son compatriote, l'international Ahmed Kendouci, qui porte les couleurs de "Ceramica" depuis la saison dernière. Kendouci, qui avait également évolué au MC Saïda avant de rejoindre l'ES Sétif. Il avait quitté l'Entente au début de l'année 2023 pour atterrir à Al Ahly (Egypte), qui l'a ensuite prêté à "Ceramica", avant que ce dernier ne finalise récemment un transfert définitif du joueur.

KENDOUCI TRANSFÉRÉ DÉFINITIVEMENT À CERAMICA CLEOPATRA

Le milieu offensif international algérien, Ahmed Kendouci, a été transféré définitivement à Ceramica Cleopatra (Div.1 égyptienne de football), après avoir évolué à titre de prêt, pendant une saison et demie, en provenance de l'autre club égyptien d'Al-Ahly SC, rapportent les médias locaux mercredi.

"Nous avons finalisé le transfert définitif de Kendouci chez nous. Il a signé un contrat de trois saisons, sa licence a été enregistrée au niveau de la fédération égyptienne", a affirmé Moataz El-Betani, cité par le site spécialisé Filgoal. Kendouci (25 ans) avait rejoint le club cairote en janvier 2023 pour un contrat de quatre ans et demi, en provenance de l'ES Sétif (Ligue 1/ Algérie). En raison de la concurrence au sein de l'effectif d'Al-Ahly SC, l'enfant de Ghriss (Mascara) a été prêté pour une saison à Ceramica Cleopatra, pour avoir plus de temps de jeu, d'autant qu'il n'entrait pas dans les plans de l'entraîneur suisse d'Al-Ahly SC, Marcel Koller.Kendouci est devenu une pièce essentielle sur l'échiquier du staff technique de Ceramica Cleopatra. Cette saison, le joueur algérien a inscrit deux buts et délivré quatre passes décisives, en 8 apparitions en Championnat .Il avait été convoqué en équipe nationale pour la première fois en mars 2024, à l'occasion du tournoi amical FIFA-Series 2024, qui a vu les "Verts" disputer deux matchs : face à la Bolivie (3-2) et l'Afrique du Sud (3-3). Il compte désormais 6 sélections avec les "Verts".

MEHDI BOUDJEMAÂ REJOINT LA JSK POUR DEUX ANS ET DEMI

La JS Kabylie, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé vendredi le recrutement du milieu de terrain international algérien Mehdi Boudjemaâ, ayant signé un contrat de deux ans et demi, en provenance du club turc FK Corum (Ligue 2)."Le milieu de terrain Mehdi Boudjemaâ rejoint la JSK, et s'engage pour une durée de deux ans et demi" a indiqué la direction des Canaris dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel.

Il s'agit de la première recrue hivernale pour le club du Djurdjura, actuel leader provisoire de la Ligue 1 Mobilis, et qui semble vouloir se renforcer davantage pour continuer à jouer les premiers rôles en vue de la phase retour. Agé de 26 ans, Boudjemaâ est passé par plusieurs clubs à ses débuts, comme l'AS Beauvais et l'Olympique Saint-Quentin, avant de se retrouver à l'En Avant Guingamp, où il a achevé sa formation .Il était un élément majeur de l'équipe réserve, dont il était le capitaine, avant de passer professionnel en 2019.

Après quelques apparitions en Ligue 2, il a été prêté pour six mois à l'US Quevilly Rouen en National, mais il a vu sa saison tronquée par la pandémie de Covid-19.En juin 2020, il a prolongé son contrat d'un an et est prêté pour une saison au Stade lavallois, de nouveau en National. Il réalise une saison pleine et les entraîneurs de National le plébiscitent à sept reprises comme meilleur joueur de son équipe. Au printemps 2021, il attise les convoitises de clubs de Ligue 1 et Ligue 2.

CLÔTURE DU SÉMINAIRE SUR LA GOUVERNANCE ORGANISÉ PAR LA CAF À ALGER

Le Séminaire sur la gouvernance, organisé à Alger par la Confédération africaine de football (CAF), en collaboration avec la Fédération algérienne de football (FAF) a pris fin vendredi soir, après trois jours de travaux, en présence de secrétaires généraux et directeurs financiers de 19 fédérations africaines ainsi que des experts de la CAF, a indiqué l'instance fédérale.

Les 19 associations membres de l'instance africaine qui ont pris part à ce Séminaire sont: Algérie, Mozambique, Sao Tomé-et-Principe, Guinée Equatoriale, Egypte, Sud Soudan, Erythrée, Tunisie, RD Congo, Gabon, Djibouti, Cameroun, Congo Brazzaville, Burundi, République Centrafricaine, Comores, Tchad, Madagascar, Rwanda. Au programme du dernier jour de cet atelier, les réformes des Unions zonales de la CAF, avec un focus sur les exigences de la CAF concernant le développement des compétitions et le respect des directives de l'instance africaine, précise la FAF dans un communiqué publié sur son site officiel.

La Directrice des associations membres de la CAF, Mme Sarah Mukuna, a salué le président de la FAF, Walid Sadi, pour son soutien et sa contribution au succès de l'atelier.

JUDO / CHAMPIONNAT NATIONAL INDIVIDUEL SENIORS (2e JOURNÉE)

Large domination du MC Alger

Les judokas du Mouloudia d'Alger ont outrageusement dominé la deuxième journée du Championnat national individuel seniors, disputée vendredi soir à la Coupole du Complexe Olympique Mohamed Boudiaf (Alger), en raflant neuf médailles : 3 or, 3 argent et 3 bronze.

En effet, mis à part chez les messieurs de moins de 100 kilos, où la victoire est revenue à Rayane Zakaria Benatia (CSA El Azme/Oran), les trois autres titres mis en jeu ce vendredi ont tous été remportés par les athlètes du MCA.Il s'agit d'Ahmed Mehibel (-73 kg), Dyhia Benchallal (-78 kg) et Maroua Mammeri (+78 kg), au moment où leurs équipiers Djeddi Oussama (-73 kg), Sara Soukane (-78 kg) et Sonia Asselah (+78 kg) se sont contentés de l'argent .Pour ce qui est des trois médailles en bronze glanées ce vendredi, elles ont été l'œuvre de Karima Kechout (-78 kg) et Rania Melissa Aït Mouffok chez les moins de 78 kilos, ainsi qu'Abderrahmane Laouar chez les moins de 100 kilos. "Le Championnat national individuel seniors revêt une importance capitale pour nos judokas, car à travers lui, les lauréats auront assuré leur participation aux prochains Championnats d'Afrique, prévus au mois d'avril, en côte d'Ivoire. Le MCA a fait bonne figure au cours des deux premières journées de compétition, particulièrement chez les dames, et c'est une bonne chose, car ce club est susceptible de constituer un réservoir pour les différentes sélections nationales" a déclaré à l'APS le président de la Fédération algérienne de judo, Yacine Sillini. En effet, Le Doyen s'était déjà distingué lors de la première journée de compétition, disputée jeudi, car là déjà, il avait engrangé la plupart des titres mis en jeu. Sur les cinq finales qui ont été disputées ce jour-là, quatre ont été remportées par des athlètes du MCA : Houaria Kaddour (-48 kg), Khadidja Bekhira (-57 kg) et Louiza Ichaâlal (-70 kg) chez les dames, ainsi que Salim Rebbahi chez les messieurs .La cinquième médaille d'or mise en jeu ce jour-là a été remportée par Rachid Cheddad, sociétaire du club Ouled El Bahia (Oran), qui s'était imposé dans la catégorie des moins de 66 kilos.La troisième journée de compétition est prévue samedi et elle sera consacrée aux catégories des -52 kg, -63 kg, -81 kg, -90 kg et plus de 100 kg. Les qualifications et les repêchages auront lieu dans la matinée, alors que les finales se dérouleront dans l'après-midi, à partir de 16h30.La compétition a drainé la participation d'un total de 500 judokas (messieurs et dames), représentant 174 clubs. Lors de la première journée de compétition, 147 judokas, dont 93 dames avaient fait leur entrée en lice.



L'ALGÉRIE ACCUEILLERA L'ÉDITION 2027 (UNION AFRICAINE)

Les Championnats d'Afrique des nations de judo (seniors) individuel et par équipes mixtes 2027, se tiendront en Algérie, a annoncé jeudi l'Union africaine de judo (UAJ). Outre les Championnats d'Afrique des nations (seniors), l'Algérie accueillera également les Championnats d'Afrique des clubs seniors individuel et par équipes mixtes 2026, qui seront jumelés avec l'Open Africain seniors, juniors et cadets, ajoute l'instance africaine. La signature des contrats d'organisation de ces compétitions s'est tenue en marge de l'Assemblée générale élective de l'instance en présence du président réélu de l'UAJ, le Malgache Siteney Randrianasolo-Niaiko, et de son homologue algérien, Yacine Sillini. Lors des travaux de l'AGE de l'UAJ, l'Algérien Mohamed Meridja a été élu vice président de l'instance africaine, alors que Yacine Sillini a été désigné président de la commission des projets spéciaux de l'UAJ. Le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Abderrahmane Hammad, a félicité à cette occasion, la famille du judo algérien pour ces acquis qui renforcent la place de l'Algérie sur la scène continentale.Le ministre des Sports, Walid Sadi, avait exprimé le 6 janvier, "son total soutien à la FAJ, en promettant de bien accompagner les judokas algériens dans leur préparation", en prévision des importantes échéances internationales à venir. Pour rappel, l'édition 2025 des Championnats d'Afrique des nations (seniors) individuel et par équipes mixtes se tiendra dans la capitale ivoirienne Abidjan (25-28 avril).

La LNFA défalque 2 points au GC Mascara et 1 point à l'US Souf

LA LIGUE nationale de football amateur (LNFA) a décidé jeudi de sanctionner les formations du GC Mascara (-2 points) et de l'US Souf (-1 point), évoluant en Ligue 2 amateur, pour non-apurement de leurs dettes vis-à-vis de la Ligue. Le club de Mascara comptait, selon la dernière situation publiée sur le site internet de la LNFA le 31 décembre dernier, 1.530.000.00 DA comme amendes cumulées à fin novembre 2024 et 5.000.000,00 DA au titre du protocole signé avec la FAF la saison dernière, précise l'instance chargée de la gestion de la compétition.

Le club d'El Oued, enregistrait de son côté, une somme de 770.000,00 DA que détient la Ligue comme amendes antérieures à novembre 2024, selon la Même source. Suite à ces décisions, l'US Souf (8 points) occupe désormais les 16 et dernières places de la poule Centre-Est, alors que le GC Mascara (18 pts) glisse au 10e rang de la poule Centre-Ouest.

Il y a lieu de rappeler que la LNFA avait publié le 31 décembre 2024 l'état des créances concernant 16 clubs de Ligue 2 et treize anciens pensionnaires de cette division qui évoluent aujourd'hui en division inter-régions et en division régionale. Cette liste englobait les montants des dettes enregistrées comme amendes arrêtées au 30 novembre 2024 prononcées par la commission de discipline et/ou les dettes au titre de créances consignées dans le protocole signé la saison dernière par les clubs avec la FAF.La LNFA a agi en conformité avec la circulaire de la FAF N 29 en date du 29 septembre 2024.

La FAF avait instruit toutes les ligues à soustraire des points aux seniors des clubs qui ne régularisent pas leurs situation, conclut le communiqué de la LNFA. Par ailleurs, la 16e journée de la Ligue 2 amateur a été programmée les 24 et 25 janvier prochains, a indiqué la LNFA.

BOUGHERARA NOUVEL ENTRAÎNEUR DE L'US BISKRA

Le technicien Lyamine Bougherara, est devenu le nouvel entraîneur de l'US Biskra, en remplacement de Si Tahar El-Ouezzani, démissionnaire, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, jeudi soir dans un communiqué. Bougherara (53 ans) a débuté la saison sur le banc du NC Magra, avant de quitter son poste en décembre dernier, pour être remplacé en ce mois de janvier par Fouad Bouali.

Nominé en novembre dernier, Si Tahar Chérif El-Ouezzani, qui avait succédé à Mounir Zeghdoud, a jeté l'éponge en dépit de la qualification de la formation des "Ziban" aux 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie, samedi dernier en déplacement face à l'ESM Koléa (0-0, aux t.a.b : 4-2).Par ailleurs, la direction du club phare de Biskra a annoncé l'arrivée de ses deux premières recrues hivernales, "en attendant le recrutement d'autres éléments", il s'agit du milieu de terrain Yacine Medane (ex-JS Saoura) et de l'attaquant Abdelali Hadji (ex-ES Sétif).En revanche, l'USB a dévoilé une liste de cinq libérés lors de ce mercato d'hiver :

Mohamed Seddik Baâli, Benamar Mellal, Wael Riyad Rahmoun, Aymen Chahmat, et Salah-Eddine Belaribi.

Au terme de la phase aller du championnat, l'USB occupe la 15e place au classement, soit la position de premier relégable, avec 12 points, à égalité avec la lanterne rouge l'ES Mostaganem.

L'USMK ANNONCE LA RÉSILIATION DU CONTRAT DE CINQ JOUEURS

L'USM Khenchela, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé mercredi, avoir résilié le contrat de cinq joueurs, dont trois étrangers, lors de ce mercato d'hiver, ouvert le 5 janvier."La direction du club annonce officiellement avoir résilié les contrats des défenseurs Brahim Hachoud, l'Ivoirien Gbaï Moïse, et le Béninois Glélé Togbedji, du milieu défensif Khaled Neche, et de l'ailier droit congolais Dago Tshimbamba", précise l'USMK dans son communiqué .Avec un match en retard, l'USMK occupe provisoirement la 5e place au classement du championnat avec 20 points, à égalité avec l'USM Alger, le CS Constantine, et l'ASO Chlef.

Les Khenchelis restent sur une élimination aux 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie, en déplacement face à la JS Saoura (2-1, a.p), en match disputé le 2 janvier à Béchar. "En revanche, la direction a décidé de conserver l'attaquant congolais Prince Ibara, après concertation avec l'entraîneur. Après s'être rétabli de sa blessure et avoir repris les entraînements, le joueur a montré un beau visage", souligne l'USMK .L'équipe poursuit son travail, au rythme de deux séances par jours, sous la conduite de l'entraîneur Chérif Hadjar, en vue de seconde partie de la saison.Pour rappel, l'USMK avait bouclé la saison 2023-2024 à la 10e place avec 39 points, à sept longueurs du premier relégable l'ES Ben Aknoun.

L'ES MOSTAGANEM ÉCOPE DE SIX MATCHS À HUIS CLOS FERMES

L'ES Mostaganem a écopé d'une sanction de six matchs à huis clos fermes, dont les trois premières se joueront en dehors de la wilaya de Mostaganem, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP).Outre cette sanction, les supporters de l'ESM sont interdits de tout déplacement à l'extérieur pour six matchs fermes, en plus d'une amende de 400.000 DA que le club de Ligue 1 devra s'acquitter, a ajouté la même source .Ces mesures ont été prises par la commission de discipline de la LFP suite "aux jets des projectiles sur le terrain (2e infraction) entrainant des blessures graves sur la tête du joueur de la JSM Tiaret, Ghazali Hamza, qui a été hospitalisé à la fin de la rencontre entre les deux équipes", le week-end dernier à Mostaganem, dans le cadre des 16es de finales de la Coupe d'Algérie. Pour rappel, l'ES Mostaganem s'est qualifiée pour les 8es de finale en battant la JSM Tiaret (2-1 après prolongations).

De son côté, l'USM Bel-Abbes, pensionnaire du championnat inter-régions (Gr. Ouest) évoluera sans son public pour un match, suite à la sanction qu'il a écopée en raison de "l'utilisation et du jet de fumigènes par ses fans sur le terrain sans dommage physique", lors du match perdu à domicile contre le CR Témouchent, le week-end passé, au titre des 16es de finale de la coupe d'Algérie, informe-t-on de même source. En plus de cette sanction, le club de l'Ouest du pays devra payer une amende de 60.000 DA et une autre de 20.000 DA pour "mauvaise organisation" .Le président de l'USMBA, Mehdi Djebbar, est, à son tour, suspendu jusqu'à son audition pour la séance du Jeudi, le 16 janvier 2025, précise-t-on encore. L'USMBA avait éliminée par le CR Temouchent (0-1) en 1/16e de finale de la Coupe d'Algérie.

Voyage et VPN : voici pourquoi une solution de cyberconfidentialité est utile

Avec CyberGhost VPN, vous pouvez compter sur un compagnon de voyage discret et efficace pour vous aider à renforcer votre confidentialité en ligne.



Et pour cause, CyberGhost VPN demeure l'une des meilleures suites de cyberconfidentialité de mai 2024 . Et comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, vous pouvez aussi vous offrir un plan d'abonnement de longue durée, mois cher.

Les points forts de CyberGhost VPN :

10 000 serveurs dans 100 pays

Serveurs dédiés gaming et streaming

Bande passante illimitée

La cyberconfidentialité, c'est depuis la France mais aussi à l'étranger avec CyberGhost VPN

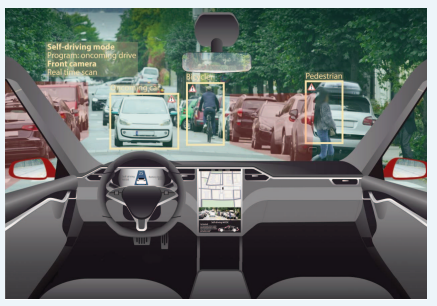
Avant de partir en voyage, qui plus est à l'étranger, avez-vous pensé à glisser dans votre valise le petit fantôme CyberGhost ? Voilà un allié de choix que ce VPN premium, qui plus est à un tel prix à long terme, pour vous aider à renforcer votre confidentialité en ligne à moindres frais, y compris si vous vous trouvez à l'étranger.

En effet, CyberGhost VPN vous permet, même depuis un autre pays, de bénéficier d'une adresse IP et d'une géolocalisation en France.

Pour cela, rien de plus simple, connectez-vous à votre compte CyberGhost, et choisissez l'un des serveurs, parmi plus de 10 000 serveurs dans 100 pays, situés en France. Vous pouvez ainsi accéder à vos services habituels sans souffrir d'une géorestriction liée à votre présence (réelle) à l'étranger. Cela peut, par exemple, être pratique pour accéder à votre banque en ligne. En effet, il arrive que par sécurité, le blocage d'une tentative de connexion vers votre compte soit automatique lorsqu'elle émane d'une adresse IP située à l'étranger. Avec l'un des serveurs basés en France de CyberGhost VPN, vous pouvez outrepasser ce problème.

Il en est également de même, notamment, pour votre plateforme de streaming préférée. En effet, certains droits de diffusion sont acquis pour la France, et vous pouvez parfois vous retrouver bloqué du fait de votre tentative d'accès depuis l'étranger. Là encore, CyberGhost VPN a de quoi vous aider, avec, en prime des serveurs dédiés au streaming. Vous profitez aussi d'une bande passante illimitée ainsi que de débits moyens de 10Gb/s pour optimiser votre prochaine session streaming et visionner votre prochain contenu en HD, sous réserve de disposer d'une connexion internet suffisante. Bénéficiez enfin de la possibilité de connecter jusqu'à 7 appareils simultanément à votre compte CyberGhost VPN, avec notamment des applications disponibles pour les ordinateurs (Linux, macOS, Windows), les smartphones (Android, iOS), certaines Smart TV (Amazon Fire TV, Android TV...) et tablettes pour une utilisation optimisée. Des extensions pour les navigateurs Web Google Chrome et Mozilla Firefox sont aussi à votre main, de même que l'avis indépendant de la rédaction de Clubic sur CyberGhost VPN, actualisé en mai 2024.

L'attaque de la technologie GhostStripe empêche les véhicules Tesla et Apollo Baidu de lire les panneaux de signalisation



Des experts ont prouvé que les capteurs de caméras CMOS pouvaient être manipulés pour empêcher les logiciels d'aide à la conduite des véhicules Tesla et Apollo de Baidu de lire les panneaux de signalisation. Cette expérience représente un danger mortel pour les automobilistes si elle devait tomber entre les mains de hackers.

Décidément, la sécurité des conducteurs de véhicules avec assistance de conduite embarquée n'est pas encore garantie. L'Autopilot de Tesla, qui a récemment été épinglée par la justice américaine pour de possibles tromperies envers ses clients, est à nouveau mis en cause.

Cette fois, comme l'expliquent nos confrères du site The Register, ce ne sont pas les logiciels d'aide à la conduite qui sont directement touchés, ce sont des capteurs des caméras CMOS, embarquées à bord des véhicules Tesla, mais également des taxis autonomes Apollo Baidu. Il s'agit plus précisément de la technologie GhostStripe, qui permet la détection des panneaux de signalisation.

Comment fonctionne GhostStripe pour lire les panneaux de signalisation

La technologie GhostStripe utilise des marquages virtuels invisibles pour les humains, conçus pour être détectés par les caméras des véhicules autonomes.

Les GhostStripes (« bandes fantômes ») sont généralement faits pour être visibles dans des longueurs d'onde spécifiques, telles que l'infrarouge. Les caméras des véhicules autonomes peuvent être équipées de filtres pour détecter ces longueurs d'onde spécifiques.

Lorsque la caméra capture une scène, l'algorithme de traitement d'image recherche les GhostStripes. Si un panneau de signalisation est équipé de ces marquages, il devient plus facile à détecter et à identifier, même en cas de faible luminosité, de brouillard ou de pluie.

Lorsque le système fonctionne, il joue son rôle d'assistant de conduite. Les capteurs des caméras CMOS à bord des Tesla ou des Apollo Baidu bénéficient de cette technologie qui peut être très utile lorsque le conducteur effectue de longs trajets propices à la fatigue oculaire et à la déconcentration, ou s'il conduit sous des intempéries ou de nuit.

Des LED pour brouiller le système de détection de GhostStripe

De simples LED ont suffi à des experts de différentes universités de Singapour pour prouver qu'il était possible de réduire la technologie GhostStripe à néant. Ces LED émettent rapidement des couleurs différentes sur le panneau de signalisation pendant que la ligne de capture active se déplace sur le capteur CMOS de la caméra.

De fait, la caméra capture une image avec des lignes qui ne correspondent pas exactement les unes aux autres. Cette image est ensuite envoyée à un classificateur dans le logiciel de conduite autonome du véhicule. Le classificateur, qui s'appuie généralement sur des réseaux neuronaux profonds, ne reconnaît pas l'image comme un panneau de signalisation en raison des lignes déformées.

Mais ce qui fait froid dans le dos, c'est que les experts ne s'en sont pas tenus qu'à la théorie. Ils ont testé leur expérience sur route, avec deux versions de GhostStripe « attaquée ». La première, baptisée originalement GhostStripe1, contrôle le brouillage par LED interposées à distance. La seconde, bien nommée GhostStripe2, est embarquée et pontée sur l'alimentation de la caméra, technique que pourrait utiliser un hacker pour contrôler ensuite le véhicule.

Les résultats sont effrayants et affichent entre 93 et 97 % de « réussite » de brouillage de GhostStripe.

Ironie de l'histoire, les chercheurs attribuent l'absence d'attaque parfaite aux mauvaises conditions météo durant l'expérience de conduite réelle. « Cette dégradation se produit parce que la lumière d'attaque est submergée par la lumière ambiante », ont-ils justifié auprès de The Register, qui a contacté Baidu. Pour l'heure, l'entreprise n'a pas encore réagi sur cette expérience.

Windows 11 24H2 : l'activation par défaut de BitLocker risque de réduire les performances de votre PC, voici comment éviter cela

ATTENDUE pour la fin d'année, la mise à jour 24H2 de Windows 11 pourrait bien affecter les performances de votre ordinateur. En effet, Microsoft prévoit d'activer automatiquement le chiffrement BitLocker sur tous les PC lors de la réinstallation du système d'exploitation, qu'il s'agisse d'une mise à niveau ou d'une installation complète.

C'est à partir de l'automne prochain que la firme de Redmond entamera le déploiement de sa prochaine grosse mise à jour. Attendue au tournant, cette version 24H2 de Windows 11 sera publiée en plusieurs étapes. Bien qu'elle introduira de nombreuses fonctionnalités d'IA très attendues, dont la fonction Super Resolution, cette nouvelle mouture pourrait considérablement brider les performances de votre appareil en raison de l'activation par défaut de BitLocker, le système de chiffrement de Microsoft.

BitLocker : un chiffrement à double tranchant

Si le chiffrement des données par BitLocker est un atout indéniable pour la sécurité des informations sensibles, il peut également avoir un impact négatif sur les performances du système, en particulier sur les SSD. Des tests réalisés l'année dernière ont démontré que l'activation de BitLocker pouvait faire chuter la vitesse des SSD jusqu'à 45% selon les tâches effectuées.

Comment Apple, Google et Microsoft veulent nous sauver des "deepfakes"

Pour lutter contre la désinformation induite par l'IA, les géants de la tech doivent collaborer pour adopter ces normes ouvertes. L'absence d'Apple et de X soulève des inquiétudes.



L'essor des contenus générés par l'IA met l'innovation et l'inquiétude au premier plan du paysage médiatique. Des images, des vidéos et des enregistrements vocaux hyperréalistes peuvent désormais être créés par toute personne ayant accès à des outils tels que DALL-E, Midjourney et Sora.

Ces technologies ont démocratisé la création de contenu, permettant aux artistes et aux spécialistes du marketing de repousser les limites de la créativité.

Toutefois, cette accessibilité s'accompagne d'un aspect plus sombre. Des acteurs malveillants peuvent utiliser ces outils pour usurper l'identité de personnalités publiques, diffuser des fausses nouvelles ou manipuler le public à des fins politiques ou financières.

La décision de Disney de recréer numériquement la voix de James Earl Jones pour les futurs films Star Wars est un exemple frappant de l'entrée de cette technologie dans l'usage courant. Si cette décision démontre le potentiel de l'IA dans le domaine du divertissement, elle rappelle également les risques que pose la technologie de reproduction vocale lorsqu'elle est exploitée à des fins préjudiciables.

Face à cette situation, les géants de la technologie comme Google, Apple et Microsoft travaillent à préserver l'authenticité et l'intégrité des contenus.

Le rôle de C2PA dans l'authenticité des contenus

La Coalition for Content Provenance and Authenticity, dirigée par la Fondation Linux, est un organisme de normalisation. En intégrant des métadonnées et des filigranes dans les images, les vidéos et les fichiers audio, la spécification C2PA permet de suivre et de vérifier l'origine, la création et toute modification du contenu numérique.

Au cours des derniers mois, Google a considérablement accru sa participation à la C2PA, en rejoignant le comité de pilotage. Cette étape fait suite à la décision de Meta de rejoindre le même comité au début du mois de septembre 2024.

Google intègre désormais les C2PA Content Credentials dans ses principaux services. Notamment Google Search, Ads et, à terme, YouTube. En permettant aux utilisateurs de consulter les métadonnées et d'identifier si une image a été créée ou modifiée à l'aide de l'IA, Google vise à lutter contre la diffusion de contenus manipulés.

Apple, le grand absent

Microsoft a également intégré C2PA dans ses outils phares, tels que Designer et CoPilot. Cette étape complète le travail de Microsoft sur le Projet Origin, qui utilise des signatures cryptographiques pour vérifier l'intégrité du contenu numérique.

Mais l'absence d'Apple dans ces initiatives soulève des inquiétudes. Apple a toujours accordé la priorité à la protection de la vie privée et à la sécurité dans des programmes, tels que Apple Intelligence. Son manque d'implication publique dans le C2PA ou dans des technologies similaires pose problème.

En collaborant avec Google et Microsoft, Apple pourrait contribuer à créer un front plus uni dans la lutte contre la désinformation.

Les autres membres de la C2PA

Un groupe d'organisations soutient la C2PA, élargissant la portée et l'application de ces normes dans tous les secteurs. Les membres sont les suivants :

Amazon : Par l'intermédiaire d'AWS, Amazon veille à ce que la C2PA soit intégrée dans les services de cloud computing, ce qui a un impact sur les entreprises de tous les secteurs.

Intel : En tant que leader dans le domaine du hardware, Intel intègre les normes C2PA au niveau de l'infrastructure.

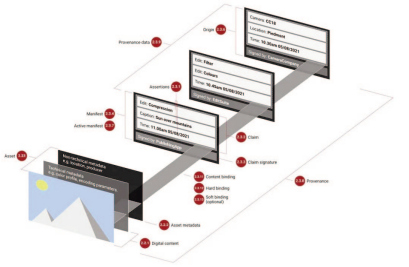
Truepic : Connu pour sa capture d'images sécurisée, Truepic assure l'authenticité du contenu dès la création du média.

Arm : Étend la norme C2PA aux systèmes IoT et embarqués, élargissant ainsi le champ d'application de la vérification du contenu.

BBC : soutient la C2PA pour vérifier les médias d'information, contribuant ainsi à lutter contre la désinformation dans le domaine du journalisme.

Sony : Veille à ce que la C2PA soit appliquée aux appareils de divertissement, en soutenant la vérification du contenu dans les médias.

Créer un écosystème de bout en bout pour la vérification du contenu



Pour que les deepfakes et les contenus générés par l'IA soient correctement gérés, un écosystème complet de bout en bout pour la vérification des contenus doit être mis en place.

Cet écosystème engloberait les systèmes d'exploitation, les outils de création de contenu, les services de cloud computing et les plateformes sociales afin de garantir que les médias numériques sont vérifiables à chaque étape de leur cycle de vie.

Quelles sont les briques de technologies qui doivent embarquer le C2PA ?

Les systèmes d'exploitation tels que Windows, macOS, iOS, Android, et les systèmes embarqués pour les appareils IoT et les caméras doivent intégrer le C2PA. Cela garantit que tout fichier multimédia créé, enregistré ou modifié sur ces systèmes porte automatiquement les métadonnées nécessaires à l'authentification.

Les systèmes d'exploitation intégrés sont particulièrement importants pour les appareils tels que les caméras et les enregistreurs vocaux, qui génèrent d'importants volumes de médias. Par exemple, les images de sécurité ou les enregistrements vocaux capturés par ces appareils doivent être marqués d'un filigrane. L'intégration de la C2PA à ce niveau garantit la traçabilité du contenu, quelle que soit l'application utilisée.

Les plateformes comme Adobe Creative Cloud, Microsoft Office et Final Cut Pro doivent intégrer les normes C2PA dans leurs services et leurs produits. Les outils open source comme GIMP devraient également adopter ces normes afin de créer un processus de vérification du contenu cohérent sur les plateformes professionnelles.

Les plateformes de cloud computing, notamment Google Cloud, Azure, AWS, Oracle Cloud et iCloud d'Apple, doivent adopter la C2PA pour garantir la traçabilité et l'authenticité des contenus générés par l'IA et hébergés dans le cloud dès leur création. Les outils d'IA basés sur le cloud génèrent de grandes quantités de médias numériques.

Les kits de développement (SDK) d'applications mobiles permettant la création ou la modification de contenu doivent intégrer la C2PA dans leurs API. Le but ? Garantir que tous les médias générés sur les smartphones et les tablettes soient immédiatement filigranés et vérifiables.

L'écosystème des médias sociaux et des applications

Les plateformes de médias sociaux telles que Meta, TikTok, X et YouTube comptent parmi les plus grands canaux de distribution de contenu numérique. Leur rôle dans la vérification du contenu devient encore plus critique.

X et Meta ont tous deux introduit des outils GenAI pour la génération d'images. Grok 2 de xAI récemment mis à disposition des utilisateurs, permet de créer des images très réalistes à partir de prompts. Cependant, il manque des garde-fous pour empêcher la création de contenus trompeurs, tels que des représentations réalistes de personnalités publiques.

Ce manque de surveillance soulève des inquiétudes quant à la capacité de X à gérer la désinformation, surtout si l'on considère la réticence d'Elon Musk à mettre en œuvre une modération robuste du contenu.

De même, l'outil Imagine with Meta de Meta, alimenté par son modèle de génération d'images Emu et l'IA Llama 3, intègre la GenAI directement dans des plateformes telles que Facebook, WhatsApp, Instagram et Threads. Compte tenu de la position dominante de X et de Meta dans la création de contenu basée sur l'IA, elles devraient être considérées comme responsables de la mise en œuvre d'outils de gestion de la provenance du contenu qui garantissent la transparence et l'authenticité.

X ne s'est pas du tout engagé dans la C2PA

Bien que Meta ait rejoint le comité de pilotage de la C2PA, elle n'a pas encore pleinement mis en œuvre les normes de la C2PA. Meta a fait des progrès en étiquetant les images générées par l'IA avec des balises "Imaginé avec l'IA" et en intégrant des filigranes et des métadonnées C2PA au contenu généré sur sa plateforme. Ces progrès doivent encore s'étendre à toutes ses applications.

En revanche, X ne s'est pas du tout engagé dans la C2PA. Le fait que la plateforme n'ait pas adopté de normes de vérification du contenu et que Grok puisse générer des images sans restriction expose les utilisateurs à des médias réalistes mais trompeurs. Cette lacune fait de X une cible facile pour la désinformation.

En adoptant les normes C2PA, Meta et X pourraient mieux protéger leurs utilisateurs et l'écosystème numérique contre les risques de manipulation des médias générés par l'IA.

Introduire une blockchain de traçabilité pour les actifs numériques

Une blockchain de traçabilité peut établir un système de suivi des actifs numériques. Chaque modification apportée à un média est enregistrée dans un registre blockchain. Ce système permettrait de vérifier l'intégrité des médias numériques, quel que soit le nombre de fois où ils ont été partagés ou modifiés.

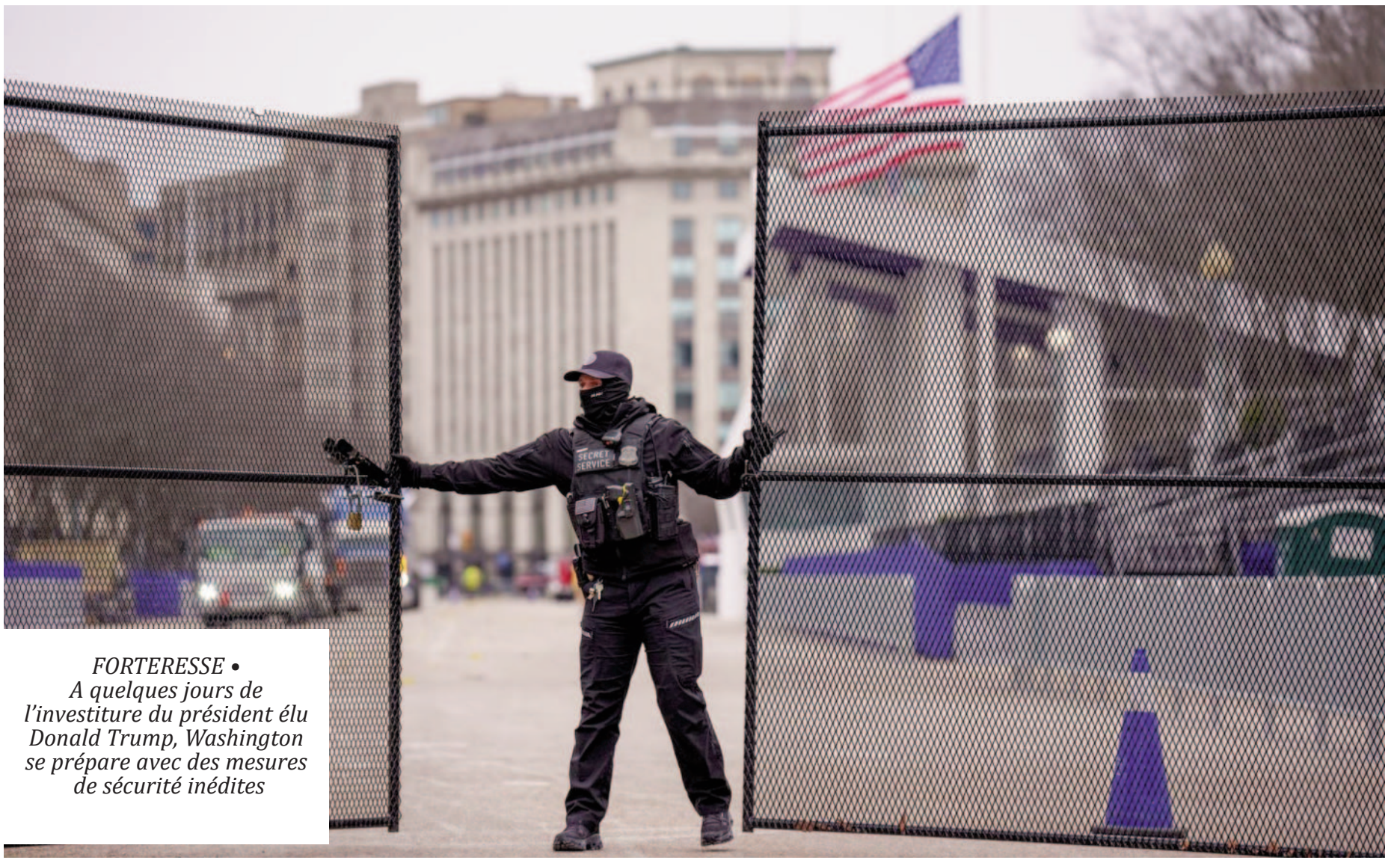
Hachage cryptographiques : Chaque élément de contenu se verrait attribuer un hachage cryptographique unique lors de sa création. Chaque modification ultérieure met à jour le hachage, qui est ensuite enregistré sur la blockchain.

Enregistrements immuables : Le grand livre de la blockchain, tenu par des membres de la C2PA tels que Google, Microsoft et d'autres acteurs clés, garantirait que toutes les modifications apportées aux médias restent visibles et vérifiables. Cela permettrait de créer un historique permanent et inaltérable du cycle de vie du contenu.

Chaîne de conservation : Chaque modification apportée à un élément de contenu serait enregistrée, formant ainsi une chaîne de conservation ininterrompue. Ainsi, même si un contenu est partagé, copié ou modifié, son authenticité et ses origines pourront toujours être retracées jusqu'à la source. En associant les normes C2PA à la technologie blockchain, l'écosystème numérique gagnerait en transparence, ce qui faciliterait le suivi des médias générés et modifiés par l'IA. Ce système constituerait une protection essentielle contre les deepfakes et la désinformation, et contribuerait à garantir que les contenus numériques restent dignes de confiance et authentiques.

L'annonce récente par la Fondation Linux de la création d'une initiative Decentralized Trust, qui compte plus de 100 membres fondateurs, renforce encore ce modèle. Ce système créerait un cadre pour la vérification des identités numériques à travers les plateformes. Les créateurs, les éditeurs et les distributeurs de contenu seraient ainsi authentifiés tout au long du cycle de vie du contenu.

Investiture de Trump : Drones, snipers, soldats, clôtures… Un dispositif de sécurité XXL à Washington



FORTERESSE • A quelques jours de l'investiture du président élu Donald Trump, Washington se prépare avec des mesures de sécurité inédites

A quelques jours de l'investiture de Donald Trump, prévue le 20 janvier, Washington se prépare à accueillir cet événement majeur dans un climat de sécurité renforcée. Des mesures inédites ont été mises en place pour protéger les sites stratégiques, les participants, et garantir une transition pacifique du pouvoir malgré un contexte marqué par des tensions politiques et des menaces potentielles. Le déploiement des forces de l'ordre et des dispositifs de sécurité est sans précédent dans l'histoire récente des investitures présidentielles. Environ 25.000 agents de sécurité, incluant les forces de police locales, les services secrets et des unités militaires, seront mobilisés dans la capitale. De plus, 8.000 membres de la Garde nationale ont été appelés en renfort, selon The Times.

Une sécurité sans précédent

Pour renforcer les protections, 48 kilomètres de clôtures anti-escalade ont été érigés autour des sites sensibles, incluant la Maison-Blanche, le Capitole et le parcours de la parade sur Pennsylvania Avenue. Ces barrières métalliques, hautes de 2,4 mètres, forment un périmètre infranchissable pour assurer la sécurité des officiels et des participants. Matt McCool, agent spécial en charge du bureau de Washington du Secret Service, a précisé lors d'une conférence de presse relayée par le Washington Examiner que l'événement se déroulera dans un « environnement de menace plus élevé » que les investitures précédentes.

Il a également mentionné que le plan de sécurité était « légèrement plus robuste » pour faire face à d'éventuelles menaces. Les mesures incluent des drones de surveillance, des équipes tactiques déployées au sol, des snipers positionnés sur les toits, ainsi que des contrôles de sécurité approfondis pour les invités.

Menaces et vigilance

Bien que les autorités aient affirmé qu'aucune menace crédible n'avait été identifiée, elles restent en alerte face aux actions possibles d'acteurs isolés. J. Thomas Manger, chef de la police du Capitole, a déclaré au Caledonian Record. « La plus grande menace, je pense, pour nous tous, reste l'acteur isolé. » Les services de sécurité sont déterminés à éviter les failles qui ont marqué la présidence précédente, notamment une tentative d'assassinat contre Donald Trump en Pennsylvanie et en Floride. Washington sera également le théâtre de multiples manifestations organisées en marge de l'investiture. Parmi celles-ci, une « Marche des Peuples » est prévue au Lincoln Memorial, rappelant les grandes mobilisations passées.

Toutefois, les autorités estiment que la participation sera bien inférieure aux centaines de milliers de manifestants qui avaient défilé lors de l'élection précédente. Muriel Bowser, la maire démocrate de Washington, a assuré que la liberté d'expression et le droit de manifester seraient respectés, mais a averti que « la violence, la destruction et les comportements illégaux ne seront pas tolérés ».

Un défi logistique et climatique

La journée s'annonce également marquée par des défis logistiques et météorologiques. En effet, Les prévisions annoncent des températures glaciales bien en dessous de zéro, ce qui risque de compliquer les déplacements des participants et des forces de l'ordre. Concernant les hébergements, les hôtels du centre-ville affichent un taux d'occupation de 70 %, bien inférieur aux 92 % enregistrés lors de la première investiture de Trump en 2017, selon la société STR. Certains établissements, comme le célèbre hôtel Watergate, proposent des forfaits luxueux comprenant hélicoptères et voitures blindées, avec des tarifs atteignant 73.500 dollars.

Une transition sous haute surveillance

Cette investiture marque la fin d'une période de transition intense pour la capitale américaine, qui a déjà accueilli deux événements de sécurité nationale de premier ordre en seulement deux semaines : la certification des élections et les funérailles de l'ancien président Jimmy Carter.

USA

Etats-Unis : Confondu avec son voisin de chambre, un patient dans le coma débranché à tort par l'hôpital

erreur • Aux Etats-Unis, un hôpital s'est trompé sur l'identité d'un patient, celui-ci a été débranché avec l'accord de la mauvaise famille

ERREUR FATALE. Un hôpital de l'Etat de Washington, aux Etats-Unis, fait face à des poursuites judiciaires : un patient a été débranché de son respirateur artificiel après une confusion d'identité, relate le New York Post. En août 2021, David Wells, 69 ans, avait été hospitalisé en urgence après s'être étouffé avec un morceau de steak. Inconscient, il avait été placé sous respirateur artificiel au PeaceHealth Southwest Medical Center de Vancouver. Son état était jugé irréversible, si bien que les médecins ont entrepris de contacter sa famille pour qu'elle décide de maintenir ou non les soins. C'est alors que l'impensable est survenu : l'hôpital s'est trompé de patient.

Au lieu de joindre les proches de David Wells, le personnel a contacté la sœur d'un autre patient, Mike Beehler, un voisin de chambre. Pensant que son frère était dans un état critique, elle a accepté de mettre fin à ses jours. « Ils ont dit : "Il est en état de mort cérébrale. Vous voulez qu'on le maintienne sous assistance respiratoire ou vous voulez le débrancher ?" », s'est-elle souvenue auprès de la chaîne locale KGW.

« Je ne sais pas si je vais m'en remettre »

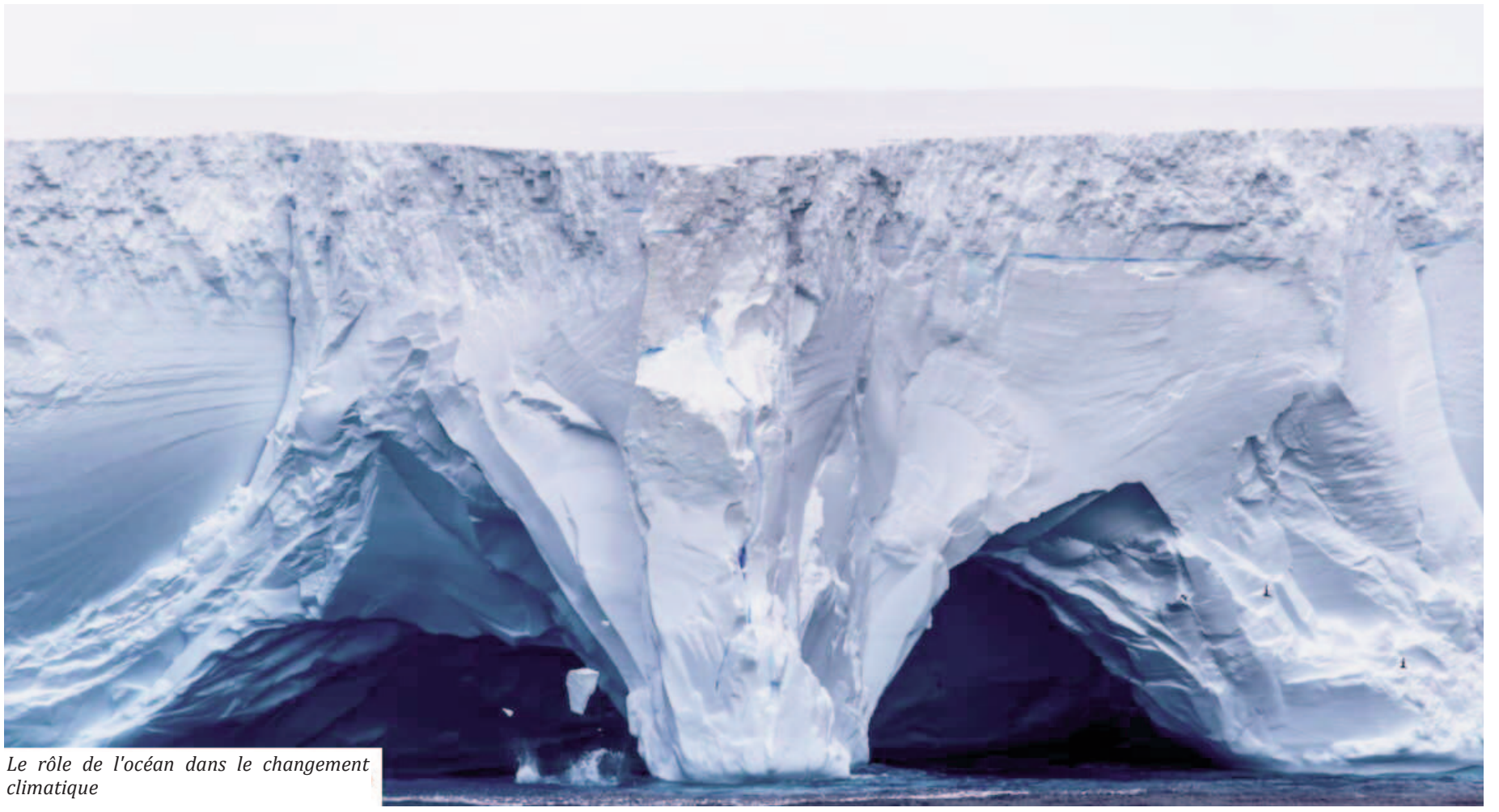
Mais une semaine plus tard, Mike l'a appelé bien vivant. « Je lui ai dit : "Tu ne peux pas être en vie. Tu es mort" », a lancé sa sœur. Elle s'est alors rendu compte qu'une erreur avait été commise. « Nous avons pris des décisions qui ont mis fin à la vie d'une personne que nous ne connaissons même pas », a déclaré son mari. Ils ont donc contacté les autorités. Ce n'est que lorsque le bureau du médecin légiste a identifié David que la vérité a éclaté.



Le fils de David, qui a appris le décès de son père sans connaître les circonstances, n'a découvert la réalité que deux ans plus tard via la presse. « Je ne sais pas si je vais m'en remettre », a-t-il assuré. Les deux familles ont déposé plainte contre l'hôpital, la maison funéraire et le bureau du médecin légiste pour négligence. Elles espèrent obtenir des dommages et intérêts.

C'est reparti: Le plus gros iceberg du monde s'est remis en mouvement dans l'océan

Prisonnier d'un vortex marin depuis le printemps dernier, le plus grand iceberg du monde est de nouveau en mouvement, ont annoncé les scientifiques du British Antarctic Survey. Dénommé "A23a", le géant de glace de 3 800 km² laisserait dans son sillage des nutriments précieux pour la vie océanique.



Le rôle de l'océan dans le changement climatique

Son parcours évoque le jeu "Un, deux, trois, soleil !". L'iceberg A23a s'est détaché de l'Antarctique en 1986, mais il s'est rapidement figé dans la mer de Weddell (océan Austral). Le meneur imaginaire de la partie, lui, n'était pas pressé : il aura en effet fallu une trentaine d'années avant que le géant de glace ne puisse se remettre en mouvement.

À partir de 2020, les glaciologues ont donc pu suivre son avancée. Sauf qu'au printemps 2024, patatras : A23a s'est mis à tourner sur place. L'iceberg se trouvait en effet pris dans une "colonne de Taylor", un type de vortex marin, près des îles Orcades du Sud.

Néanmoins, après de longs mois d'attente, le voilà enfin sorti de cette colonne d'eau en rotation, a annoncé le British Antarctic Survey (BAS) le 13 décembre. Sa trajectoire le mène actuellement vers le nord, affirment les scientifiques britanniques.

Le destin funeste de l'iceberg

Avec sa surface de 3 800 km², équivalente à près de la moitié de la Corse, A23a a détenu le titre de "plus grand iceberg actuel" à plusieurs reprises, parfois détrôné par des icebergs plus étendus mais à la durée d'existence plus brève, notamment A68 en 2017 et A76 en 2021, rappelle CNN.

L'iceberg massif devrait ainsi finir par quitter l'océan Austral pour entrer dans l'océan Atlantique. Là-bas, il rencontrera des eaux plus chaudes et se brisera alors en icebergs plus petits, avant de fondre et de disparaître totalement, anticipent les chercheurs. "Il est passionnant de voir A23a se déplacer à nouveau après avoir été bloqué pendant un certain temps", se réjouit le Dr Andrew Meijers, co-responsable du projet OCEAN:ICE au BAS (communiqué). "Nous sommes curieux de voir s'il suivra la même route que les autres grands icebergs qui ont vêlé au large de l'Antarctique. Et surtout, quel sera l'impact sur l'écosystème local", ajoute-t-il.

Dans son sillage, le géant de glace devrait laisser un héritage précieux pour la vie marine. "Nous savons que ces icebergs géants peuvent fournir des nutriments aux eaux qu'ils traversent, créant ainsi des écosystèmes florissants dans des zones autrement moins productives", assure la biogéochimiste Laura Taylor, membre de l'équipage de l'expédition BIOPOLE (communiqué).

"Ce que nous ignorons, c'est la différence que des icebergs particuliers, leur taille et leur origine peut faire dans ce processus", précise-t-elle.

Les échantillons d'eau prélevés par son équipe à proximité de A23a l'année passée devraient permettre d'apporter des réponses à cette interrogation.

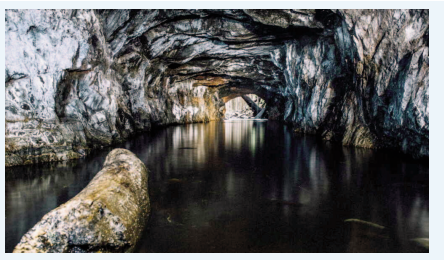
Hausse du niveau des mers

S'il est peu probable que la fonte d'A23a contribue à l'élévation du niveau des mers, cet iceberg s'étant en effet détaché dans le cadre du "cycle naturel de croissance de la plate-forme glaciaire", le changement climatique entraîne toutefois des bouleversements en Antarctique, note CNN, avec des "conséquences potentiellement dévastatrices" en termes de montée des eaux à l'échelle mondiale.

sous terre, 6200 milliards de tonnes d'hydrogène pourraient nous alimenter pendant 200 ans

DES GÉOCHIMISTES américains ont réussi à modéliser les sources potentielles d'hydrogène naturel sous la surface terrestre. Selon eux, on marcherait sur 6,2 billions, soit 6,2 mille milliards de tonnes de ce gaz qui nous libérerait des énergies fossiles.

Il est sous nos pieds. Quelque part, dans les profondeurs de la Terre, se cacheraient 6 200 milliards de tonnes d'hydrogène, pensent des scientifiques américains. Dans une nouvelle étude publiée dans Science Advances, ils expliquent que ces réserves d'hydrogène, contenu dans des réservoirs souterrains et des roches, pourraient nous éviter de compter sur les énergies fossiles pendant des siècles. Le seul problème : on n'a aucune idée d'où se trouve cet hydrogène.



Il reste aujourd'hui près de 1,6 trillion de barils de pétrole sur la planète. Vingt-six fois moins que le volume d'hydrogène estimé par les scientifiques. Mais encore faut-il localiser les sources. La plupart d'entre elles sont certainement trop profondément enfouies sous la surface terrestre ou sous les océans pour être accessibles.

D'autres sont si petites qu'en extraire de l'hydrogène serait une perte d'argent et de temps. Malgré tout, Geoffrey Ellis, géochimiste et auteur principal de l'étude, en est persuadé : il y a assez d'hydrogène pour que l'on se départisse pour de bon des énergies fossiles.

Une manière d'arrêter les émissions de carbone pendant 200 ans

Dans leur étude, l'équipe de géochimistes qui entoure Geoffrey Ellis a modélisé les sources potentielles d'hydrogène sous la surface terrestre. L'auteur de l'étude soutient auprès de Live Science que 2 % de ce stock "nous fournirait tout l'hydrogène dont on a besoin pour n'émettre aucune particule de carbone pendant 200 ans".

Pour modéliser les poches de gaz et leur taille, les scientifiques ont utilisé leurs connaissances de l'hydrogène, notamment le temps nécessaire à sa production sous terre. "Il y a au moins une douzaine de procédés naturels qui permettent de générer de l'hydrogène, mais la plupart d'entre eux ne donnent que de toutes petites quantités", expliquent les chercheurs.

Avec ces éléments, ils sont parvenus à estimer le volume qui pourrait être enfermé dans des réservoirs en profondeur, en soustrayant d'éventuelles fuites, inévitables.

À quoi pourrait servir tout cet hydrogène ?

Les spécialistes de la géochimie n'ont compris que très récemment que l'hydrogène pouvait être stocké naturellement sous la Terre. La découverte de deux réservoirs, au Mali en 2018, et en Albanie plus tôt cette année, a rebattu les cartes. Alors que la planète est en danger, que les ressources fossiles se tarissent et que les scientifiques cherchent sans relâche de nouvelles manières de produire de l'énergie, cette découverte pourrait changer la donne. Jusqu'à présent, l'hydrogène est produit artificiellement par électrolyse – et parfois avec une électricité qui n'a rien de vert. Utiliser de l'hydrogène naturel éviterait des processus lourds mais permettrait aussi de contourner le problème du stockage du gaz.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Maladie de Hodgkin : symptômes, stades, pronostic du lymphome

BIEN-ÊTRE

La maladie de Hodgkin ou "lymphome hodgkinien" est un cancer du sang plus fréquent chez le jeune adulte et après 70 ans.



Définition : c'est quoi la maladie de Hodgkin ? Le lymphome hodgkinien (LH) ou "maladie de Hodgkin" est une forme de cancer du système lymphatique (cancer du sang). Le médecin anglais Thomas Hodgkin avait déjà décrit cette maladie en 1832 et fut le premier à identifier cette forme de lymphome. Elle est notamment caractérisée par la présence de cellules anormales particulières (les cellules de Sternberg). C'est ce qui différencie le lymphome de Hodgkin de tous les autres lymphomes auxquels on donne le nom générique de "lymphomes non hodgkiniens". En cas de maladie de Hodgkin, la prolifération de cellules anormales entraîne une augmentation de volume des ganglions lymphatiques. Vraisemblablement, la maladie apparaît initialement en un endroit déterminé, habituellement un ganglion lymphatique. Les localisations à l'extérieurs des ganglions sont rares. Certains ganglions atteints peuvent être à l'intérieur du thorax et donc non accessibles à la palpation par le médecin. On distingue 4 stades de développement de 1 à 4 selon que la maladie est étendue d'un ou des 2 côtés du diaphragme, et qu'un organe non lymphoïde est touché ou non.

Quel sont les symptômes de la maladie de Hodgkin ?

"Le symptôme le plus courant du LH est l'augmentation du volume des ganglions lymphatiques, notamment ceux situés dans le cou, au-dessus de la clavicule, à l'aisselle, plus rarement à l'aine", explique le Dr Julien Lenglet, hématologue à l'Hôpital privé d'Antony. Les ganglions lymphatiques enflés sont toujours indolores. Les ganglions à l'intérieur du thorax peuvent donner une toux ou une compression des gros vaisseaux à l'intérieur du thorax, donnant un gonflement du visage : c'est ce qu'on appelle un syndrome cave supérieur. Très souvent, le diagnostic est effectué lors d'un examen physique habituel. "Il est important de garder en tête que la plupart des gens qui consultent leur médecin parce qu'ils ont des ganglions lymphatiques hypertrophiés ne souffrent pas du lymphome de Hodgkin", poursuit le médecin. Avoir des glandes gonflées est souvent la conséquence d'une infection, cependant, dans ce cas, les glandes du cou sont généralement douloureuses. Les ganglions du lymphome de Hodgkin sont habituellement supérieurs à 2 centimètres, durs, adhérents au plan profond.

Les symptômes peuvent aussi comprendre :

Des épisodes de fièvre récurrentes, surtout dans la forme touchant les personnes âgées,
Des sueurs excessives la nuit, trempant les draps, Une perte de poids involontaire.
Une fatigue persistante et un manque d'énergie. Des démangeaisons généralisées sur tout le corps.

Les 7 premiers symptômes d'un lymphome

Le lymphome est un cancer du système lymphatique touche 14 000 nouvelles personnes en France chaque année. Certains symptômes, qui paraissent pourtant anodins, peuvent semer le doute.

Quelles sont les causes de la maladie de Hodgkin ?

Les causes de la maladie de Hodgkin restent largement inconnues. Certaines recherches ont toutefois montré que les personnes qui ont déjà contracté le virus d'Epstein-Barr (responsable de la mononucléose infectieuse) semblent avoir un risque plus élevé de développer ce type de cancer. L'hérédité n'y joue apparemment aucun rôle déterminant. La maladie de Hodgkin, comme tous les autres types de cancer, n'est pas contagieuse.

Quels sont les stades ?

On distingue 4 stades dans la maladie de Hodgkin. Le stade I correspond à la forme la plus bénigne et le stade IV à la forme la plus avancée de la maladie. Chaque stade est divisé en (A) ou (B), (A) signifiant qu'il n'existe pas de symptômes généraux et (B) selon qu'il existe des symptômes généraux.

Stade I. Le cancer est encore confiné à l'intérieur d'un seul groupe de ganglions lymphatiques d'un côté du diaphragme thoracique.
Stade II. Le cancer s'est propagé dans le système lymphatique, tout en restant d'un seul côté du diaphragme.
Stade III. Le cancer s'est propagé dans le système lymphatique, des deux côtés du diaphragme.
Stade IV. Le cancer s'est propagé au-delà du système lymphatique, dans un ou plusieurs organes (poumon, os, foie, moelle osseuse).
Une biopsie pour confirmer le diagnostic de cancer.
Comment diagnostiquer un lymphome hodgkinien ?
"Il s'agit de prélever par chirurgie un morceau de ganglion (ou bien le ganglion dans son intégralité) afin de l'étudier au microscope. La biopsie se déroule généralement sous anesthésie locale pour les ganglions superficiels (cou, aisselles, aine). Dans les cas où le ganglion est profond, la biopsie peut être guidée par imagerie grâce au scanner", détaille le spécialiste.
Réalisé par un médecin spécialiste appelé "anatomopathologiste", l'examen anatomopathologique permet notamment d'observer les cellules de Reed Sternberg caractéristiques du lymphome hodgkinien. Ce sont des cellules géantes d'apparence spécifique. Leur environnement qui présente des signes d'inflammation est également repérable au microscope. En outre, il est possible de bien caractériser les cellules de Reed Sternberg en utilisant des anticorps qui reconnaissent des molécules présentes à leur membrane (l'expression du CD30 est obligatoire pour le diagnostic). En général, il faut compter une huitaine de jours entre la biopsie et le diagnostic définitif. Certains examens simples permettent d'orienter le diagnostic comme une accélération de la vitesse de sédimentation ou une augmentation de la protéine C-réactive. Souvent réalisé en même temps que le diagnostic, le bilan d'extension repose essentiellement sur des examens d'imagerie qui permettent de déterminer le nombre de sites touchés par la maladie. Différentes techniques d'imagerie sont utilisées, notamment le scanner et la TEP (tomographie par émission de positrons) qui permettent de retrouver toutes les localisations du lymphome et d'estimer précocement la réponse aux traitements disponibles.

Les thérapies ciblées devraient améliorer le pronostic de ce cancer.

Quels sont les traitements de la maladie de Hodgkin ?

Le traitement repose sur la chimiothérapie et la radiothérapie, même pour les stades précoces. Il s'agit de faire diminuer rapidement la masse tumorale, puis de compléter par de la radiothérapie sur les masses tumorales résiduelles. La chimiothérapie est donc indispensable à tous les stades. Pour les stades précoces les cycles de chimiothérapie sont réduits (entre 3 et 4) pour les stades plus avancés ils sont plus nombreux (jusqu'à 6). Deux protocoles de chimiothérapie font référence dans la prise en charge de ce lymphome : le protocole Beacopp et l'ABVD (un peu moins lourd). De même les doses de radiothérapie varient en fonction du stade. Elle n'est parfois plus effectuée au stade précoce par certaines équipes.

Par ailleurs, depuis déjà plusieurs années, d'autres traitements sont employés chez l'adulte, chez les patients présentant des réponses non satisfaisantes aux traitements classiques du lymphome de Hodgkin. Il s'agit principalement d'un traitement ciblé contre les cellules tumorales du lymphome de Hodgkin et d'immunothérapies permettant de stimuler les défenses immunitaires de l'organisme afin de lutter via la propre immunité du patient. Ces deux traitements ont fait la preuve de leur efficacité en hématologie adulte et sont maintenant couramment employés dans la prise en charge des lymphomes hodgkiniens de l'adulte. "Pour les patients dont la maladie n'est pas sensible aux premiers traitements ou revient après avoir été en rémission, une nouvelle chimiothérapie sera proposée, associant une chimiothérapie à haute dose, suivie d'une autogreffe de cellule souche", indique le Dr Lenglet.

Pronostic : quelle est l'espérance de vie de la maladie de Hodgkin ?

Le pronostic de la maladie de Hodgkin est globalement très bon avec une survie globale, chez les enfants et les adultes de moins de 20 ans, de plus de 90 %.

Pourquoi le froid donne mal à la tête ?

LE "GEL DU CERVEAU" ou "la céphalée de la crème glacée" intervient lorsque la tête est exposée au froid.
En hiver, le froid augmente le mal de tête.
Connue sous le nom de "céphalée de la crème glacée" ou "gel du cerveau", cette douleur est courte mais très aigüe. Ce mal de tête peut survenir quand il fait très froid, durant une séance de cryothérapie ou lorsque l'on ingère une boisson froide ou une glace trop rapidement. Le contact du froid sur le palais fait ressentir à la personne une douleur voire des lancements au niveau du crâne ou encore des tempes.
La douleur est de courte de durée mais peut être aigüe.

Quelles causes médicales possibles ?

Le Dr Daniel Caroff, médecin généraliste, nous explique ce mal de tête par le refroidissement suivi du réchauffement très rapide des vaisseaux appelés les capillaires sanguins. Ceux-ci sont placés au niveau des sinus.
"Le froid entraîne alors une vasoconstriction (la diminution du diamètre des vaisseaux sanguins) puis, quelques secondes plus tard, une vasodilatation (l'augmentation du calibre des vaisseaux)", précise le médecin. Il ajoute cependant que certaines personnes ont une sensibilité plus développée au froid due à la surexpression de la protéine



TRPM-8, synthétisée à partir du gène TRPM-8. Celle-ci est située au niveau des neurones sensoriels qui font office de récepteur, et est directement impliquée dans les sensations de froid.

Que faire ?

Afin de limiter cette sensation désagréable : Couvrez-vous bien la tête et les oreilles quand il fait froid
Evitez de manger trop d'aliments froids ou glacés, ou bien dégustez-les lentement. Inspirez par la bouche et expirez par le nez pour réchauffer les cavités nasales grâce au passage de l'air chaud.

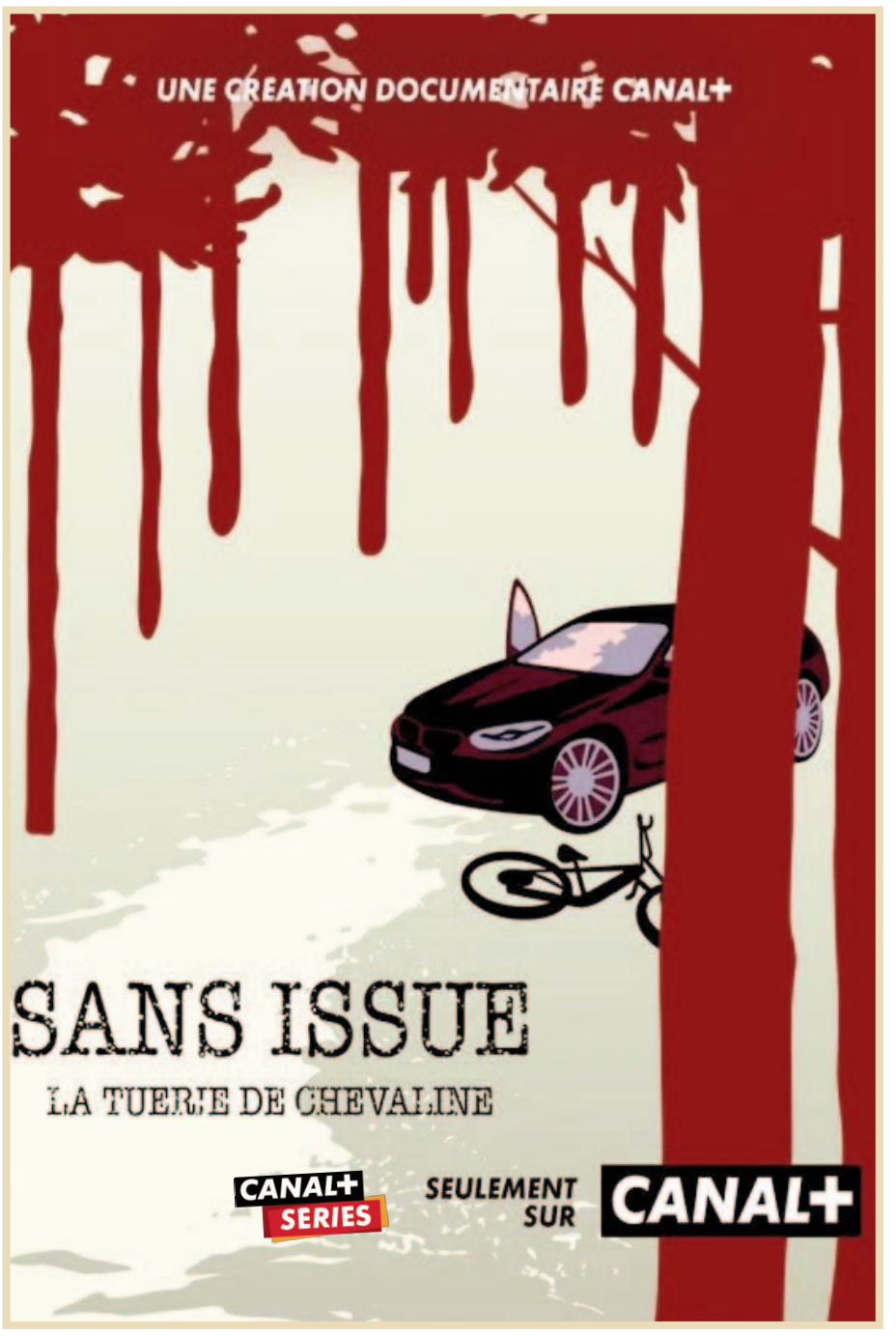
Quand consulter ?

"Si cette douleur est seulement liée au froid, il n'y a pas besoin de consulter car le médecin n'entreprendra pas de recherches diagnostiques et ne proposera pas de remède.
" En revanche, si les maux de tête apparaissent après la prise de certains médicaments (pour soigner l'hypertension par exemple), il sera possible de songer à modifier le traitement.









JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Film d'action Etats-Unis - 2023 — TF1
Opération fortune : ruse de guerre

21h00 Drame France - 2022 — France 2
Simone, le voyage du siècle

20h55 Magazine de l'économie — M6
Capital

21h00 Natation France — CANAL+
Laure ! Laure ! Laure !

21h00 Comédie — W9
France - 2019
La vérité si je mens ! Les débuts

21h00 Film fantastique — CINE+ FRISSON
Etats-Unis 2003
Le seigneur des anneaux : le retour du roi

20h50 Cinéma — 6ter
Etats-Unis - 2009
Twilight, Chapitre 2 : Tentation

21h00 Film policier Mexique États-Unis - 2015 — CINE+ PREMIER
Sicario

21h19 Magazine de société — C8
100 jours

22h14 Cinéma France - 2024 — CINE+ CINÉMA
Ici et là-bas

21h00 Comédie — CINE+ FAMIZ
France - 2008
L'emmerdeur

21h00 Série policière — TMC
Etats-Unis
New York Unité Spéciale

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique - Finlande 2021
Saison 1

Mister 8

La période d'essai de Juho arrive à son terme et il fait maintenant officiellement partie de l'arrangement. Ce qui n'est pas forcément une bonne nouvelle puisqu'il ne peut plus habiter chez Maria.

22h20

Justice - France 2023
Saison 1

Sans issue : La tuerie de Chevaline

Le 5 septembre 2012, Saad al-Hilli, son épouse et sa belle-mère ont été froidement assassinés par balles dans leur voiture sur un parking forestier non loin du village de Chevaline près d'Annecy où ils passaient leurs vacances. Un cycliste français Sylvain Mollier qui a dû surprendre le tueur a également été abattu. Les deux fillettes de cette famille britannique d'origine irakienne ont échappé à l'assassin.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:01	12:40	15:21	17:40	19:08
CONSTANTINE	06:05	12:44	15:26	17:46	19:14
ALGER	06:19	12:59	15:41	18:01	19:28
OUARGLA	06:06	12:49	15:41	18:01	19:24
CHLEF	06:26	13:05	15:48	18:08	19:35
MOSTAGANEM	06:31	13:10	15:53	18:13	19:40
ORAN	06:33	13:13	15:57	18:17	19:43

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8093 – DIMANCHE 19 JANVIER 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	15°	9°
Oran	16°	6°
Constantine	16°	5°
Ouargla	17°	4°

PRÈS DE 209 000 TOURISTES RECENSÉS CETTE SAISON

Le Sahara en vogue

Le tourisme saharien attire de plus en plus de touristes. Le bilan de la dernière saison a connu une dynamique exceptionnelle, avec près de 209 000 visiteurs algériens et étrangers.

C'est ce qu'a déclaré, hier, la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, lors d'une rencontre organisée au palais de la Culture Moufdi-Zakaria, à Alger, affirmant qu'il s'agit de statistiques prometteuses pour le premier trimestre de la saison 2024/2025.

Selon la première responsable du secteur, 186 000 touristes nationaux et 22 700 étrangers ont visité le Sud algérien entre le mois d'octobre et le mois de mai. La ministre a souligné que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, accorde une importance particulière au développement durable dans le Sud algérien, considérant ce vaste territoire comme un pilier stratégique pour l'économie nationale. Elle a mis en avant le rôle crucial du secteur touristique dans cette dynamique, notamment grâce aux richesses naturelles et culturelles que recèle le pays, parmi elles le tourisme saharien, mais également le tourisme balnéaire, montagnard et thermal.

«Le Sahara algérien constitue une destination de choix grâce à sa beauté unique et son patrimoine exceptionnel», a-t-elle déclaré, ajoutant que l'Etat œuvre activement à renforcer les conditions propices à l'épanouissement de ce secteur. Parmi les priorités figurent l'amélioration de la sécurité, le développement des infrastructures de transport, la promotion des investissements ainsi que la numérisation et la médiatisation des capacités touristiques algériennes. Elle a également souligné que «des projets structurants prennent forme, notamment la conception de villages touristiques adaptés à l'environnement saharien» et a ajouté que «ces villages seraient composés de campements traditionnels, aménagés avec des infrastructures modernes : tentes confortables, restaurants mettant à l'honneur la gastronomie locale et les marchés artisanaux. Cette approche vise à conjuguer attractivité touristique et soutien direct aux artisans et commerçants locaux». Mme Meddahi a également mis en lumière le rôle fondamental de l'artisanat et des métiers traditionnels dans l'attractivité touristique du pays. Selon la même responsable, les produits des artisans locaux contribuent non seulement à l'embellissement des sites touristiques mais aussi à la création de richesses et d'emplois au niveau local.

«L'artisanat n'est pas seulement un témoin du patrimoine culturel mais également un moteur essentiel de la croissance économique et de la valorisation des savoir-faire locaux», a-t-elle affirmé.

Afin de positionner l'Algérie comme une destination touristique incontournable à l'échelle régionale et internationale, le ministère du Tourisme met en œuvre une stratégie globale.

Celle-ci vise à attirer davantage de visiteurs en mettant en avant les spécificités du pays, qu'il s'agisse de ses paysages désertiques, de ses plages immaculées ou encore de ses stations thermales.

Mme Meddahi a également souligné l'importance de la promotion médiatique des destinations touristiques algériennes, en tirant parti des outils numériques pour attirer un public plus large et diversifié.

Elle a insisté sur l'importance d'intégrer les outils numériques dans la promotion touristique.

Le marketing digital, combiné à des initiatives classiques comme la production de documentaires diffusés sur des chaînes nationales et internationales, permettra de faire rayonner des sites emblématiques tels que le Tassili N'Ajjer, les dunes du Hoggar, ou encore la vallée du M'zab.

Amel Saïdi



Une dynamique exceptionnelle.

SANTÉ

Les médecins généralistes en quête de solutions

LORS d'une réunion avec le ministère de la Santé, le Syndicat national des médecins généralistes de santé publique (SNMG) a formulé un ensemble de revendications prioritaires pour améliorer leurs conditions de travail dont, la plus urgente, concerne la révision complète du nouveau statut particulier récemment publié. C'est ce qu'a indiqué avant-hier un communiqué du SNMG.

Dans la perspective de trouver des solutions à la crise actuelle que traverse le secteur de la santé, suite à l'onde de choc de la publication des nouveaux statuts particuliers, le SNMGSP a tenu, mercredi dernier, une réunion avec des représentants du ministère de la Santé, incluant le secrétaire général et l'inspecteur général. Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre d'un dialogue social renforcé, a permis de mettre en lumière les revendications essentielles de cette catégorie professionnelle, tout en soulignant les défis persistants liés à leur statut. Si les discussions ont été constructives, elles n'ont toutefois pas débouché sur des décisions concrètes. Toutefois, les représentants de la tutelle se sont engagés à transmettre ces préoccupations au ministre, relève la même source. Le SNMGSP a néanmoins saisi cette occasion pour adresser une lettre officielle contenant quatorze revendications prioritaires, reflétant le malaise profond ressenti par les médecins généralistes. Parmi ces demandes, la révision complète du nouveau statut est au centre des préoccupations. Le syndicat appelle «au retrait et à une refonte complète du nouveau statut, jugé inadapté et déconnecté des réalités du terrain». Les critiques portent notamment sur la non-prise en charge des revendications exprimées depuis des années, pourtant validées par la tutelle, laquelle s'était engagée à défendre ses revendications auprès des autorités concernées.

Le syndicat exige également la réduction de l'âge de la retraite en reconnaissance des sacrifices consentis durant la pandémie de COVID-19, l'instauration d'horaires de travail et de garde mieux définis ainsi que des compensations financières équitables, et ce face à l'élargissement constant de leurs responsabilités. Il appelle également à élargir la définition de médecin référent pour inclure les médecins généralistes travaillant dans les établissements hospitaliers, lesquels exercent des fonctions dépassant leurs responsabilités de base. Ces médecins, notamment dans les services où il n'y a pas de spécialistes et dans les zones enclavées, portent des charges supplémentaires en gestion et en fourniture de soins de santé globaux et font face à des défis uniques nécessitant une reconnaissance officielle de leurs efforts et contributions précieuses. D'autres points incluent la suppression des freins aux promotions, la reconnaissance officielle des efforts des médecins dans les zones enclavées et les hôpitaux sous-équipés, ainsi que l'application d'indemnités spécifiques, notamment pour les urgences et les risques sanitaires.

Pour le SNMGSP, le silence ou l'inaction des autorités pourrait non seulement exacerber la crise actuelle mais aussi avoir des répercussions graves sur la qualité des soins dispensés aux citoyens. Il alerte sur les conséquences possibles de cette situation, dont une mobilisation massive d'actions de protestation, pouvant aller jusqu'à une grève nationale si aucune mesure concrète n'est prise dans les délais raisonnables.

Sihem Bounabi

MÉDÉA

Le wali inspecte des projets en cours

LE WALI Djillali Doumi, accompagné du P/APW, a fait une série de visites sur terrain dans plusieurs communes de la wilaya de Médéa. L'objectif était de faire le point sur l'avancement des projets d'investissement public et de rencontrer les populations locales pour connaître leurs préoccupations. De l'extension du siège de la commune d'El Hamdania aux projets de santé et d'éducation, le wali a souligné l'importance de la modernisation des infrastructures pour améliorer le service public et la qualité de vie des citoyens. Venant compléter la série de sorties sur le terrain qui a déjà concerné 17 daïras sur les 19 que compte la wilaya, la visite du wali a couvert les communes d'Ouzera situées à 10 km à l'est du chef-lieu de la wilaya, El Hamdania, Tizi-Mahdi et Ben Chicao, où il a visité des projets en cours de réalisation touchant les secteurs de l'éducation, la santé et les services, visant à alléger les souffrances de leurs populations. Située à 20 km au nord du chef-lieu de wilaya, la commune d'El Hamdania a fait l'objet d'une inspection par le chef de l'exécutif, qui a visité les travaux d'extension du siège de la commune, cette opération a été effectuée pour donner un aspect plus avenant à cette infrastructure administrative et lui permettre de mieux répondre aux besoins de modernisation et d'amélioration du service public. Le gouverneur a souligné que le rapprochement de l'administration du citoyen est au cœur des préoccupations de l'État, tout comme la modernisation. Dans son intervention, le wali a indiqué : «Les équipements publics, considérés comme l'un des axes les plus importants et prioritaires sur lesquels le président de la République s'est engagé, visent à incarner les caractéristiques d'une gouvernance électronique dédiée à la transparence et à l'efficacité, dans le cadre d'une approche nationale globale et intégrée de la numérisation et la modernisation, en plus de son impact». Et d'ajouter : «Cela permet d'améliorer immédiatement les services fournis aux citoyens, une nouvelle étape qui permettra de réaliser un certain nombre de gains multidimensionnels, notamment en réduisant le fardeau pesant sur les citoyens». Le secteur de la jeunesse et des sports a été au centre de l'attention du chef de l'exécutif, qui a constaté de visu la situation de cet équipement sportif, il a demandé des propositions opérationnelles pour son extension ainsi que pour la création d'autres infrastructures, compte tenu du manque de ce type d'installations dans la commune. Située sur l'autre versant montagneux de la daïra, la commune de Tizi Mahdi a été l'autre étape de la délégation officielle, qui a marqué un arrêt à l'école primaire Khoualed Rabah pour prendre connaissance des conditions de scolarisation des élèves, qui a bénéficié d'une opération d'extension et d'une cantine en voie d'ouverture. Ces travaux ont permis à l'école d'accueillir un effectif de 273 élèves. Après avoir procédé à une inspection du projet de la polyclinique fonctionnant 24h/24 et de sa numérisation pour faciliter les prestations aux malades et alléger la pression sur l'hôpital central de Médéa, le wali s'est rendu au centre des personnes âgées, où il a insisté auprès de ses interlocuteurs sur l'amélioration des conditions de prise en charge des pensionnaires.

Nabil B.